

Ramadhan

**147 000 familles bénéficieront
d'une aide de 10 000 dinars**

P05

LE CARREFOUR

Le journal du citoyen 25ème année

D'ALGERIE

N°7407 - MARDI 10 FEVRIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

La question des OQTF et la détérioration
des relations avec la France

**«Nous avons des accords
qui régissent cela»**

P03

**50 milliards de DA mobilisés
pour l'année 2026**

Un plan pour moderniser la capitale



Lire en page 03

P07

ORAN

Journée nationale de la ville

**Lancement de la manifestation «Ville d'Oran:
rayonnement culturel à l'horizon mondial»**

Belgaïd

Transport public: un véritable casse-tête

**Deux voitures ont dérapé et fait plusieurs tonneaux
07 blessés dans un accident à Bir El Djir**



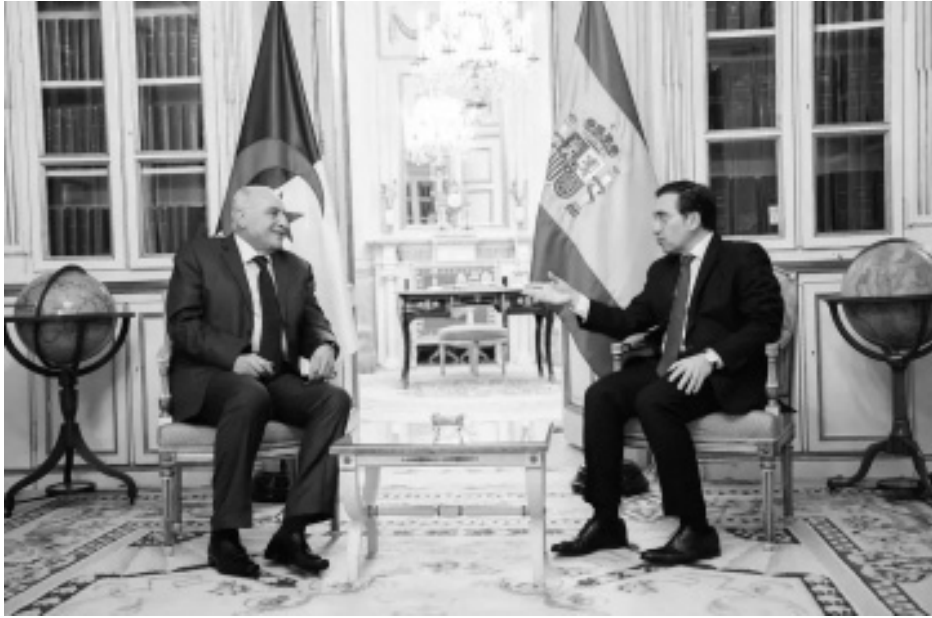
Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefourdoran@yahoo.fr

Madrid

Attaf tient une séance de travail avec son homologue espagnol



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a tenu, samedi à Madrid, une séance de travail avec son homologue espagnol, José Manuel Albares Bueno, a indiqué un communiqué du ministère. Cette rencontre bilatérale s'inscrit "dans le cadre de la visite de travail qu'effectue M. le ministre d'Etat au Royaume d'Espagne", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue "l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays, et les perspectives de leur insuffler une nouvelle dynamique, notamment dans les domaines de l'énergie, du

commerce, de l'investissement et des transports, outre la coopération judiciaire et consulaire", selon la même source. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur "la nécessité de mettre à profit la visite prévue prochainement du ministre espagnol en Algérie en vue de préparer au mieux la tenue de la 8e session de la Réunion de haut niveau algéro-espagnole". Les deux ministres ont également échangé "les points de vue autour de plusieurs questions internationales et régionales d'intérêt commun, et à leur tête l'évolution de la situation dans la région sahélo-saharienne et les défis communs dans l'espace euro-méditerranéen", ajoute le communiqué.

Skikda

L'ANR rencontre ses militants

L'Alliance Nationale Républicaine (ANR), a organisé samedi une rencontre de ses militants dans la wilaya de Skikda durant laquelle, le parti a appelé à consolider l'unité nationale et la cohésion entre les différentes composantes de la société. Dans son allocution à l'occasion, le secrétaire général de l'ANR par intérim, Hamza Latrèche, a indiqué que cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de la série des activités visant à ancrer les valeurs de solidarité nationale et à appeler à l'unité des rangs pour assurer la stabilité du pays et faire face aux défis actuels". Au

volet social, M. Latrèche a salué les décisions du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, visant à renforcer le caractère social de l'Etat. Dans le domaine économique, l'intervenant a exprimé le soutien de son parti aux orientations de l'Etat relatives à la diversification des revenus nationaux par l'exploitation de grands projets stratégiques à l'instar de la mine de Gara Djebilet, de la ligne ferroviaire, du projet de la mine de zinc à Amizour et autres au regard de leur rôle axial dans le soutien de l'économie nationale et la création de postes d'emploi.

Vignette automobile

Prorogation du délai d'acquittement au 31 mai prochain

Le délai d'acquittement de la vignette automobile a été prorogé au 31 mai prochain, en vertu d'une décision du ministère des Finances, publiée au Journal officiel (JO) N°10. Selon cette décision, signée le 11 janvier dernier par le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, "le délai de la débite de la vi-

gnette automobile pour l'année 2026, est prorogé au 31 mai 2026 à 16h00". Pour rappel, le code du timbre fixe la période d'acquittement de la vignette automobile du 1 au 31 mars de chaque année, avec la possibilité de prolonger cette période par décision du ministre des Finances.

Le président de la République reçoit es légendes du football algérien

Une réplique du trophée de la Coupe du monde lui a été offerte



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, dimanche, les légendes du football algérien, à l'occasion de l'audience accordée à une délégation de la Fédération internationale de football (FIFA), où une réplique du trophée de la Coupe du monde lui a été offerte. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la Présidence de la République en présence du ministre des Sports, Walid Sadi, le président de la République a reçu les anciens joueurs internationaux Rabah Madjer,

Lakhdar Belloumi, Salah Assad et Ali Bencheikh. Le président de la République a également reçu le joueur de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, ainsi que des joueurs de la sélection nationale actuelle accompagnés de leur entraîneur, Vladimir Petkovic. A cette occasion, l'ancien capitaine et l'un des meilleurs buteurs de l'histoire de la sélection allemande, Jurgen Klinsmann, a offert au président de la République une réplique miniature du trophée de la Coupe du monde.

Dispositif national de gouvernance des données

Ghrieb préside le lancement officiel

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, lundi, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal à Alger, la cérémonie du lancement officiel du dispositif national de gouvernance des données, sous le slogan "Souveraineté, Organisation et Transparence". Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la cérémonie s'est déroulée en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, du conseiller auprès du président de la République, M.

Farid Yaici, ainsi que de plusieurs membres du Gouvernement et de représentants du corps diplomatique accrédités en Algérie. Le lancement du dispositif national de gouvernance des données s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'Etat visant à renforcer la souveraineté numérique et à ancrer les principes de transparence et d'organisation rigoureuse des données, en vue d'améliorer l'efficacité des politiques publiques, de soutenir la transformation numérique et de renforcer la qualité des services offerts aux citoyens.

FLN

Le parti organise une rencontre avec ses militants à Barika

Le parti du Front de Libération Nationale (FLN) a organisé, samedi, une rencontre avec ses militants à Barika (Batna), présidée par son secrétaire général, Abdelkrim Benmbarek, qui a réaffirmé que sa formation politique soutenait le programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui vise à renforcer la justice sociale et à réaliser le développement économique. Dans un discours prononcé à cette occa-

sion, M. Benmbarek a une nouvelle fois souligné l'engagement du parti du FLN à "accompagner les efforts visant à améliorer le quotidien des citoyens, à renforcer la souveraineté nationale et à consolider l'Etat de droit et les institutions". Evoquant la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Tindouf-Bechar, M. Benmbarek a considéré que cette réalisation constitue "une étape qualitative vers le soutien de l'économie nationale...".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

50 milliards de DA mobilisés pour l'année 2026

Un plan pour moderniser la capitale

Par B.Kamel

384 millions de dollars pour tout changer, telle est l'enveloppe annoncée par le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, pour transcender complètement le visage de la capitale Alger par rapport à la réalité du développement local des années antérieures. Une transformation radicale et inédite. Il était grand temps. Pourquoi une telle transformation du paysage de la capitale ? Il faut se rendre à l'évidence qu'Alger connaît un développement important au regard de l'expansion de son tissu urbain et de sa croissance démographique. En plus, la capitale s'apprête à adopter un nouveau système de découpage administratif. Un projet de décret présidentiel est en préparation et qui vise à agrandir la vocation et la gestion de la première ville d'Algérie pour la rendre adaptée et conforme aux nouveaux besoins de la population et aux exigences des services publics modernes pour rapprocher davantage les citoyens aux administrations et aux responsables locaux. Jugé dépassé, l'actuel découpage qui divise Alger en 13 daïras comprenant pas moins de 57 communes en sus de la circonscription administrative de sidi Abdellah, n'est désormais plus valable, car il faudra surtout se référer au cas de la daïra de Dar El Beida où la situation est devenue difficile, en ce sens que cette ville comprend à elle seule 700.000 habitants soit la taille d'une autre ville comme Constantine ou Oran. Ce qui revient à dire que la réflexion porte actuellement sur la nécessité de redonner à la capitale les moyens de sa politique de gestion. Le ministre de l'intérieur des collectivités locales et des transports, Said

Sayoud, l'a annoncé auparavant. La capitale sera dotée d'un nouveau découpage et «le projet est lancé» a-t-il indiqué. En un mot, la situation des grandes villes algériennes est devenue complexe car inadaptée aux découpages actuels comme celui d'Alger vieux depuis 1997. Ce type de ville méritent une réforme de leur découpage. Mais il ne s'agit nullement de réformer pour réformer car cette réforme exige des moyens financiers conséquents. Pour cela, un plan colossal de modernisation est dégagé pour la capitale. Ce plan ambitieux pourrait-il être envisagé dans le futur pour d'autres villes ? Oran est entrée dans la phase de modernisation la veille des JM de 2022 et elle aspire d'ores et déjà à redorer le statut de métropole de la méditerranée tant il est permis de dire que la modernisation des grandes villes algériennes entre dans le cadre d'un projet national d'envergure. Donc, en toute logique ce plan devrait commencer par la capitale au regard de ses performances, sa position géopolitique, son étendue, l'importance de ses réseaux (terrestre, aérien et maritime) et surtout et bel et bien sa population sans cesse galopante. Tout compte fait, selon le ministre-wali d'Alger, Abdenour Rabhi, les années 2024 et 2025 ont été marquées par un «transformant développement» qui illustre l'engagement de la wilaya à concrétiser les directives présidentielles. Cette dynamique se traduit par une série de projets structurants visant à positionner la capitale parmi les grandes métropoles modernes. Pour l'année 2026, la wilaya d'Alger prépare un budget initial estimé à plus de 50 milliards de DA. Ce plan ambitieux, fruit d'une «coordination minutieuse et d'une consultation ap-

profondie» entre les différentes instances de la wilaya et son conseil exécutif, vise à garantir la qualité et la continuité des services publics tout en améliorant le quotidien des habitants. Le programme de développement 2026 se concentre sur plusieurs axes prioritaires pour renforcer le cadre de vie à Alger: Amélioration environnementale avec des mesures pour assainir et embellir la ville; Réhabilitation et entretien des voies de circulation; Approvisionnement en eau potable et assainissement notamment la sécurisation et modernisation des réseaux; Revalorisation des établissements scolaires et renforcement des services hospitaliers et Modernisation des services publics pour assurer une meilleure efficacité et accessibilité pour tous les citoyens. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision stratégique globale pour «élever la capitale au rang des grandes villes». En cohérence avec le plan de développement urbain et économique de la wilaya. L'ensemble de ces projets reflète l'orientation de la wilaya d'Alger vers une croissance maîtrisée et durable. Selon Rabhi, «nous voulons garantir la qualité et la continuité des services publics au profit des citoyens tout en améliorant leur cadre de vie quotidien». Ce plan illustre également la volonté des autorités locales de créer un environnement urbain moderne et fonctionnel, capable de répondre aux besoins actuels et futurs de la population. Avec ce budget de 50 milliards de DA, la capitale amorce un tournant décisif, consolidant ses infrastructures, optimisant ses services et affirmant sa place dans le classement des métropoles les plus développées de la région.

La question des OQTF et la détérioration des relations avec la France

«Nous avons des accords qui régissent cela»

Par Nadira FOUDAD

Le président Tebboune vient de couper l'herbe sous les pieds de l'extrême droite et ce ministre qu'il a refusé de nommer, par reconnaître que nos concitoyens algériens établis en France d'une manière légale ne peuvent faire l'objet de marchandage. Le recours à la justice reste, selon ses propos, l'ultime salut pour trancher cette exigence. Dans ses réponses, le président Tebboune a tenu à clarifier certaines données tout en restant serein et catégorique par rapport au volet qui fâche et qui est la situation des OQTF, qui sont les binationaux établis d'une manière légale en France et qui subissent depuis peu, à cause de la détérioration des relations, des tirs croisés et des pressions exercées par la droite française qui accorde un délai de 30 jours pour "un étranger" de quitter la France. En effet, le président Tebboune a réitéré sa ferme position par rapport à ce dossier, sans toutefois verser dans la critique par lever les obstacles et entraves, et mettre un bémol aux rumeurs et critiques en France concernant les binationaux frappés par le sceau de quitter obligatoirement la France. Il reste intransigeant par rapport au respect de nos concitoyens. Le Chef de l'Etat affirme que «Celui qui veut humilier ou ridiculiser l'Algé-

rie n'est pas encore né». Pour rappel, l'Algérie avait refusé de recevoir les OQTF sous la gestion de Retailleau. Cette question a non seulement alimenté les tensions entre Paris et Alger mais surtout a créé un climat de confusion ayant provoqué le limogeage du ministre de l'intérieur qui s'en servait comme une feuille de route pour sa politique des affaires internes de la France. Le président Tebboune reste convaincu que «les OQTF, nous les avons refusées à un ministre parce qu'il se permettait de prendre des Algériens, que j'ai juré de protéger, de les mettre dans un avion et de les renvoyer en Algérie (...)». Ces ressortissants qui vivent en France «depuis 10 à 15 ans», ont des droits qui doivent être respectés. Si la justice ordonne leur expulsion, il y a un recours. «Nous avons des accords qui régissent cela. L'Algérie doit être informée, le consul doit rendre visite à la personne frappée d'une OQTF. Si tout est en règle, il signe le laissez-passer». Sur le plan diplomatique, Abdelmadjid Tebboune a lancé: «on s'entend bien avec les grandes puissances», notamment l'Italie, la Chine, la Russie et les Etats-Unis, rappelant que la souveraineté est non négociable et que l'Algérie ne se fera jamais dicter ses positions. Par contre, le président de la République et concernant les citoyens établis à l'étranger

et ayant commis des erreurs par le passé, «ils doivent éviter de s'enfoncer en commettant d'autres erreurs car ils ne pourront pas vivre à l'étranger si les services de renseignement du pays d'accueil ne sont pas satisfaits d'eux», rétorque-t-il. Les dernières mesures visant à faciliter le retour au pays d'Algériens établis à l'étranger poursuivis par la justice algérienne ont également été abordées. Sur cette question, le président Tebboune a tracé le cadre de ces mesures exceptionnelles. Selon ses propos, «tous les Algériens établis à l'étranger sont concernés par les mesures de retour. Nul ne peut vivre paisiblement à l'étranger s'il n'est pas à la solde des services secrets et les mafias de ces pays. Ceux qui ont été embrigadés par les services secrets étrangers ne sont pas les bienvenus. Il renchérit à ce propos que certains ont pu entrer en Algérie et ce malgré des «vidéos malveillantes» mais ils n'étaient pas à la solde de services étrangers. Il conclut son éclairage après le plaidoyer envers nos concitoyens établis en France légalement et qui sont les OQTF, par rapport à son dernier appel, que certains Algériens à l'étranger peuvent être manipulés en raison de leurs erreurs mais être correspondant de l'entité, d'un pays ennemi et être payé, c'est une trahison».

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Même en diplomatie, les principes, ça compte

Des gens çà et là pourraient se poser une question, comme par exemple se dire : pour quoi l'Algérie s'attache-t-elle et avec un tel acharnement à la cause palestinienne ou à la cause sahraouie. Pourquoi l'Algérie des années 1960 et 70 s'était-elle engagée corps et âme et sûrement, sans la moindre équivoque aux causes justes des mouvements de libération en Afrique, en Asie et en Amérique latine ? L'Algérie ne s'est pas défaite de ses engagements, jusqu'à ce que ces peuples aient eu leur indépendance et la liberté. Ces engagements, Tebboune en avait fait, rappelle-t-on, partie intégrante de ses activités diplomatiques. L'Algérie ne sollicitait le concours financier ou politique d'une quelconque autre puissance. Pourquoi donc, l'Algérie avait-elle opté pour cette voie, trop risquée et aléatoire pour certains, et bien, parce que ce pays, Tebboune ayant arraché son indépendance avec beaucoup de sacrifices, grâce au soutien indéfectible des peuples frères et amis de par le monde, n'a jamais oublié que laisser un peuple souffrir sous le joug du colonialisme, sans lui tendre la main, est une grande trahison envers ses principes. En effet, c'est difficile de convaincre les champions de la diplomatie des caméléons, des volte-face et des positions qui changent au gré des intérêts. Des gens des pays arabes, musulmans et autres, se sont-ils interrogés sur le fait que le représentant de l'Algérie à l'ONU, Mr Ammar Benjamaa s'est donné tant de peine et de véhémence en défendant la cause des ghazzouis, pendant les semaines des grands massacres perpétrés par les hordes sionistes. Les Palestiniens eux-mêmes savaient depuis la belle époque de la résistance des années 60 et 70, quand Alger s'était transformé pour eux en un refuge permanent. Alors qu'ils étaient trahis et vendus sous d'autres cieux. Maintenant Trump et son gouvernement tiennent, de façon semble-t-il déterminante, à imposer une solution à l'américaine à l'éternel problème du Sahara occidentale. Tout le monde sait qu'il s'agit bel et bien d'un règlement de compte à l'égard de l'Algérie, incité par les personnalités sionistes autour de lui ...L'Algérie doit impérativement, payer ses positions anti-israéliennes, lors des massacres de Ghaza. L'on avait déjà commencé par les sionistes de Paris qui sont en train d'attiser le feu contre l'Algérie chez les faux jetons de l'extrême-droite. Le fait que Macron prenne -subitement- partie en faveur de la position marocaine, concernant l'affaire du Sahara occidentale. Cela n'était pas une prise de position française mais plutôt sioniste. Cherchez dans les «origines politiques» de Macron et vous trouverez, sûrement, l'explication...

68ème anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef La Télévision algérienne organise un Colloque à Alger

Un colloque a été organisé, dimanche à Alger, en commémoration du 68e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, à l'initiative de la Télévision algérienne en collaboration avec la Faculté des sciences de l'information et de la communication de l'Université Alger 3. Ont assisté à ce colloque le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, le président de la Commission algérienne Histoire et Mémoire, Mohamed Lahcen Zeghidi, le directeur général de l'EPTV, Mohamed Baghali, la Présidente-Directrice Générale (PDG) de l'Etablissement de la Radio tunisienne, Henda Ben Alaya Ghribi, le président-directeur général de la Télévision tunisienne, Choukri Ben Nasir, ainsi que des chercheurs en histoire et des journalistes algériens et tunisiens. Dans son allocution à cette occasion, le ministre de la Communication a mis en exergue la profondeur et la solidité des relations historiques et fraternelles qui unissent les peuples frères algérien et tunisien, lesquelles "se sont renforcées par de lourds sacrifices et le sang des martyrs, notamment à travers les événements de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Reboiser pour réparer, planter pour durer

Le 14 février prochain, l'Algérie remettra les mains dans la terre. Cinq millions d'arbres doivent être plantés en une seule journée à travers le pays, dans le cadre d'une vaste campagne nationale de reboisement annoncée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Une opération d'ampleur, qui s'inscrit dans la continuité de celle menée le 25 octobre dernier et qui avait permis de dépasser toutes les prévisions, avec plus de 1,4 million d'arbres plantés grâce à une mobilisation citoyenne inédite. Cette nouvelle campagne marque un changement d'échelle mais aussi une évolution dans l'approche. Selon le ministre Yacine El Mahdi Oualid, le choix des essences obéit désormais à une logique écologique et économique assumée. Les plants d'arganier représenteront à eux seuls 71 % des arbres mis en terre, loin devant les arbres fruitiers et les espèces ornementales. L'objectif est clair : lutter durablement contre la désertification, restaurer les sols fragilisés et valoriser une espèce à fort potentiel dans les zones vulnérables. Sur le terrain, la Direction générale des forêts orchestre une mécanique logistique lourde : identification des sites, préparation des sols, approvisionnement en plants issus des pépinières forestières et mobilisation de moyens humains considérables. Une coordination étroite est engagée avec les wilayas, les collectivités locales, les associations, les établissements scolaires et même les entreprises, appelées à participer activement à l'opération. Au-delà des campagnes nationales, le reboisement se joue aussi à l'échelle locale. À Alger, la Direction des forêts et de la ceinture verte prévoit de remplacer les arbres déracinés par les récentes intempéries, avec une sélection d'espèces locales adaptées au milieu urbain. «Il ne s'agit plus de planter au hasard, mais de restaurer un équilibre écologique durable», souligne la directrice Sabrina Hakkar, insistant sur le suivi et l'entretien des plantations. Pour le directeur général des forêts, Djamel Touahria, ces campagnes traduisent une prise de conscience collective face à l'érosion du couvert végétal, aggravée par les incendies et les changements climatiques. Le Barrage vert, relancé depuis 2023, a déjà permis de reboiser près de 40 000 hectares, avec un taux de réussite jugé élevé. Reste un défi majeur : faire survivre les arbres au-delà des journées symboliques. Car planter est un acte fort, mais entretenir, protéger et transmettre la culture environnementale demeure le véritable enjeu.

Djezzy

«Une performance solide en 2025»

L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy a annoncé des résultats solides pour le 4e trimestre et l'ensemble de l'exercice 2025, confirmant la dynamique de croissance de l'entreprise et l'accélération de sa transformation numérique, a indiqué dimanche un communiqué de l'opérateur. "Sur le plan commercial, Djezzy a enregistré une performance soutenue aussi bien au 4e trimestre que sur l'ensemble de l'année", relève la même source, précisant qu'au 4e trimestre 2025, le chiffre d'affaires s'est établi à 31 milliards DA, en hausse de 7 % par rapport à la même période en 2024. Sur l'ensemble de l'exercice, "le chiffre d'affaires atteint 119 milliards DA, soit une progression annuelle de 6,1 %, portée par la croissance des usages data, le renforcement des offres digitales et le développement progressif des solutions à valeur ajoutée". La même source souligne qu'en 2025, l'EBITDA (bénéfice avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement) "s'est établi à 52 milliards DA, en légère progression de 0,6 %, avec une marge EBITDA de 43,4 %, traduisant la capacité de l'entreprise à concilier croissance, discipline opérationnelle et maîtrise des coûts dans un contexte d'investissements soutenus". Par ailleurs, l'opérateur a indiqué avoir investi "36,5 milliards de dinars en 2025", dont "14,5 milliards de dinars réalisés au seul quatrième trimestre", soit une hausse annuelle de "près de 40 %".

Stabilité de l'approvisionnement du marché durant le Ramadhan

L'ANCA se félicite des mesures prises

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) a salué, dimanche à Alger, les mesures prises par les pouvoirs publics, afin de garantir la stabilité de l'approvisionnement du marché en produits de large consommation, durant le mois sacré de Ramadhan. A ce propos, le président de l'ANCA, Tahar Boulénouar, a exprimé, dans une conférence de presse, "la satisfaction de son organisation quant aux mesures prises, notamment en ce qui a trait à l'injection de quantités supplémentaires de produits alimentaires de large consommation et à l'augmentation de l'importation des viandes et des cheptels jusqu'à 100%, ce qui a contribué à dissiper les appréhensions concernant la hausse des prix". Il a, en outre, fait état du lancement

de plus de 560 marchés de proximité, appelant les commerçants à contribuer à la réussite de ces marchés. Le président de l'ANCA a annoncé la participation de l'association dans la campagne de sensibilisation et de rationalisation de la consommation, lancée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ajoutant que le stock actuel de denrées alimentaires et de consommation "couvre les besoins du mois de Ramadhan et après ce mois". De son côté, le président du Comité national des fruits et légumes au niveau de l'ANCA, Mourad Azri, a salué le maintien des marchés de gros ouverts, pendant les jours de semaine, durant le Ramadhan, soulignant la disponibilité de la production nationale des fruits et légumes et la coordination de la distri-

bution avec les agriculteurs, afin d'assurer la régularité de l'offre, durant le mois, appelant les citoyens à éviter le stockage non nécessaire. A son tour, le directeur du commerce de la wilaya d'Alger, Abdelwahab Harkas, a assuré que ses services ont pris des mesures, afin d'assurer un approvisionnement suffisant et régulier du marché, indiquant que la wilaya d'Alger verra l'ouverture de 18 marchés de proximité de solidarité, durant le mois béni, tout en intensifiant les efforts de lutte contre la fraude et le changement provisoire de l'activité commerciale, à travers un programme de contrôle, notamment durant les périodes de pic. Il a, en outre, relevé la participation efficace à la campagne nationale de sensibilisation, en coordination avec les différents acteurs.

Amélioration du rendement agricole

Deux conventions entre les secteurs de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur

Deux conventions ont été signées, dimanche à Alger, entre le secteur de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin de renforcer la coopération dans le domaine des analyses agricoles, notamment celles des sols et des engrais, et de l'amélioration du rendement des terres. La cérémonie de signature s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, au siège du ministère de l'Agriculture. La première convention a été signée par le directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Lotfi Ghernaout, et le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Bouhicha. Elle vise à mobiliser les universités et leurs laboratoires pour réaliser diverses analyses agricoles au profit des agriculteurs et des investisseurs selon une approche scientifique reposant sur la mise en réseau des capacités universitaires et l'unification des protocoles. Cette convention a pour objectif de remédier au déficit structurel en services d'analyses fiables, de renforcer la qualité des décisions techniques liées aux pratiques agricoles, d'optimiser l'utilisation des intrants conformément aux objectifs de modernisation et de durabilité des systèmes de production agricole, et de promouvoir la recherche scientifique, la formation pratique et le transfert efficace des connaissances vers le monde agricole. Les efforts de coopération, dans ce cadre, permettront en particulier d'évaluer les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des sols afin de déterminer leurs besoins en engrais, d'estimer la qualité des eaux d'irrigation et leur impact sur les sols et les cultures,

d'analyser les engrais pour vérifier leur conformité aux normes, de contrôler les proportions des éléments nutritifs essentiels (N-P-K), ainsi que d'examiner les semences et plants pour garantir leur conformité aux spécifications. Les deux parties se sont également accordées sur le soutien aux étudiants et l'accompagnement de leurs stages scientifiques et mémoires de fin d'études dans ce domaine, ainsi que sur l'intensification des travaux de recherche et développement concernant la production et la sélection des variétés agricoles en s'appuyant sur les technologies moléculaires modernes, la proposition d'enregistrement de nouvelles variétés capables de s'adapter, ainsi que l'optimisation de la qualité de l'eau d'irrigation et la composition des engrais. Quant à la seconde convention, elle a été signée par le Directeur général des forêts, Djamel Touahria, et la directrice générale de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), Houria Bou-

neder, afin de fournir à l'institut des drones destinés à surveiller l'évolution des grandes cultures en termes de productivité et de lutte contre les maladies et les parasites. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la cérémonie, M. Oualid a souligné l'importance de ces deux accords, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre des objectifs de la feuille de route du secteur agricole pour 2026, notamment pour l'amélioration de la productivité des grandes cultures, affirmant le lien étroit entre la modernisation de l'agriculture et la valorisation des résultats de la recherche scientifique. Ces accords, a-t-il ajouté, permettront de trouver des solutions à de nombreux problèmes actuellement rencontrés par le secteur agricole, précisant que l'absence de culture de l'analyse des sols avant l'utilisation des engrais entraîne une baisse sensible de la productivité due à l'emploi de quantités ou de formulations inadaptées à la nature des sols.

AAPI

Examen des opportunités d'investissement étranger en Algérie

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a accueilli, dimanche à Alger, des délégations de plusieurs entreprises étrangères, afin d'examiner les opportunités d'investissement et d'implantation de nouveaux projets en Algérie, a indiqué un communiqué de l'Agence. Dans ce cadre, le directeur de l'AAPI, Omar Rekkache, s'est entretenu avec des représentants de la société indienne Tenshi sur les projets de cette entreprise en Algérie. À cette occasion, la délégation a exprimé sa volonté de concrétiser plusieurs investissements, en partenariat avec des opérateurs algériens, notamment dans le domaine de la production de matières premières destinées à l'industrie pharmaceutique. Le directeur général a, en outre, tenu une réunion avec des responsables et représentants de l'entreprise LG Electronics Algérie, laquelle a manifesté son souhait de concrétiser un nouveau projet d'investissement dans les industries de l'électroménager, ajoute la même source. Les deux parties ont examiné les multiples options et mécanismes disponibles pour la réalisation du projet du groupe LG dans les industries de l'électroménager, que ce soit de manière individuelle ou dans le cadre d'un partenariat avec des opérateurs algériens, notamment à travers la Bourse de partenariat gérée par l'Agence, selon le communiqué, qui a souligné le rôle de l'AAPI dans l'accompagnement et la facilitation de la concrétisation de cet investissement "dans les meilleurs délais". La délégation a fait part, à cet égard, de la disposition de l'entreprise coréenne à établir des partenariats avec des opérateurs nationaux pour la fabrication de sa marque en Algérie, en vue d'assurer le transfert de technologie et de savoir-faire industriel, de créer des postes d'emploi qualifiés, de renforcer l'intégration locale, de développer le tissu industriel et d'élargir ainsi sa présence sur le marché algérien.

Programme du mois de Ramadhan 2026 Belmehdi préside une réunion de coordination

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, dimanche soir à Alger, une réunion de coordination avec les cadres de l'administration centrale du ministère, consacrée aux derniers préparatifs pour la mise en œuvre optimale du programme du mois sacré de Ramadhan 1447/2026, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de son allocution, le ministre a souligné "l'importance particulière du mois de Ramadhan en tant que rendez-vous annuel attendu par la Oumma musulmane en général et le peuple algérien en particulier, visant à renforcer la dimension spirituelle et à ancrer les valeurs religieuses au sein de la société", insistant, dans ce sens, sur la nécessité d'"accorder une attention particulière au Saint Coran, le Ramadhan étant le mois du Coran, afin de contribuer à l'approfondissement de la conscience religieuse et à la consolidation de la référence religieuse nationale". Le ministre a également mis l'accent sur l'intérêt particulier accordé au Concours national du Saint Coran ainsi qu'au concours des jeunes récitateurs du Saint Coran, organisés sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, rappelant, à ce titre, l'importance des différentes compétitions coraniques et religieuses organisées par différents



secteurs et dont le ministère des Affaires religieuses assure la supervision des jurys. M. Belmehdi a, par ailleurs, appelé à "l'intensification des cours dispensés dans les mosquées et à la dynamisation des activités du Centre culturel islamique et de ses antennes à travers le territoire national, afin d'assurer un accompagnement religieux et culturel continu durant le mois sacré". Par ailleurs, le ministre a réitéré "l'importance des campagnes de solidarité pour renforcer la cohésion sociale et encourager l'esprit de coopération au sein de la société", appelant à accorder une attention soutenue "aux différentes étapes spirituelles du mois sacré, telles que les prières des Tarawih

et Laylat al-Qadr, pour favoriser la sérénité et consolider les valeurs d'entraide". M. Belmehdi a enfin insisté sur "la nécessité de réunir toutes les conditions matérielles et morales nécessaires à la réussite des activités et programmes supervisés par le ministère", mettant en avant la nécessité d'une coordination rigoureuse entre les services concernés". Il a souligné, en outre, "l'importance des médias dans l'accompagnement du programme ramadhanesque pour transmettre le message de tolérance de l'Islam, orienter la société vers les nobles mœurs et contribuer à la sensibilisation contre les phénomènes négatifs pouvant survenir durant ce mois", conclut la même source.

Ramadhan

147 000 familles bénéficieront d'une aide de 10 000 dinars

La directrice centrale au ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soumia Oulmane, a annoncé, ce dimanche, que 147 000 familles nécessiteuses bénéficieront d'une aide financière de 10 000 dinars pour les aider à subvenir à leurs besoins durant le mois sacré du Ramadhan. Intervenant dans l'émission « L'invité du jour » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Mme. Oulmane a révélé que l'opération d'octroi de cette aide a commencé depuis le mois de novembre dernier et qu'une grande majorité des

familles concernées a déjà reçu son allocation. « L'opération sera finalisée avant le Ramadhan, à coup sûr », a-t-elle certifié. Selon Mme. Oulmane, une enquête sociale est menée en amont pour s'assurer que cette aide ira à la personne qui en a vraiment besoin, et ce, après que les familles nécessiteuses ont exprimé leur besoin auprès des services sociaux de leur commune. Interrogée sur quelle base cette somme de 10 000 dinars par famille a été décidée, Mme. Oulmane a indiqué que cet argent est une aide. « C'est une somme qui a été calculée pour améliorer

la qualité de vie de ces familles », a-t-elle dit. Revenant sur l'annonce faite samedi par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, concernant l'octroi de 2200 autorisations d'ouverture de restaurants de la Rahma durant le mois de Ramadhan, Mme. Oulmane a assuré que ces autorisations sont accordées une fois les enquêtes de salubrité et de sécurité de ces lieux sont concluantes. « Il est probable que ce chiffre va augmenter dans les jours qui viennent, car cette opération est toujours en cours », a-t-elle ajouté.

Gestion des documents d'activité

Journée de formation à l'ère de la transformation numérique

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a présidé, dimanche à Alger, l'ouverture d'une journée nationale de formation, s'inscrivant dans le cadre du soutien au processus de modernisation du secteur et de l'accompagnement de la transformation numérique. Cette journée de formation, placée sous le thème "gestion des documents d'activité à l'ère de la transformation numérique", s'inscrit dans le cadre de l'appui au processus de modernisation du secteur et de l'accompagnement de la transformation numérique dans les administrations et les établissements publics. Elle vise à permettre aux cadres et aux stagiaires d'acquérir des

connaissances et des techniques modernes dans le domaine de la gestion des documents et des archives, pour améliorer la performance des administrations publiques et être au diapason des transformations technologiques en cours. En marge de cet événement, une convention de partenariat a été signée entre le ministère et la direction générale des Archives nationales (DGAN), dans une démarche visant à développer les compétences nationales dans le domaine de la gestion des documents et des archives, et à renforcer la coordination et l'intégration institutionnelle. Dans son allocution à cette occasion, Mme Arhab a précisé que ce partenariat s'inscrit en droite ligne avec la stratégie nationale de transformation

numérique, soulignant l'importance de l'adoption de normes descriptives et de standards de données pour aboutir à une vision unifiée de la transformation numérique à l'échelle nationale. Pour sa part, le directeur général des Archives nationales, M. Mohamed Bounâama, a salué le "rôle central" du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels dans la préparation de ressources humaines qualifiées, mettant en avant l'importance de l'adaptation des programmes de formation aux exigences du marché du travail, notamment dans le cadre des transformations technologiques accélérées, au sein d'une stratégie institutionnelle à dimension nationale répondant aux enjeux actuels.

Gendarmerie nationale 02 réseaux criminels démantelés à Oum El Bouaghi

La Gendarmerie nationale démantèle 2 réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogues et de psychotropes à Oum El Bouaghi. Ces interventions font suite à des informations fiables recueillies par les services concernés, faisant état de l'existence de 2 réseaux impliqués dans le transport, le stockage et la commercialisation de stupéfiants et de substances psychotropes en provenance d'une wilaya du Sud du pays, destinées à être écoulées dans plusieurs wilayas du Nord, indique un communiqué de la Gendarmerie nationale. Sur la base de ces renseignements, un plan d'action spécifique a été mis en place afin de neutraliser l'activité de ces réseaux. Après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales et l'obtention des autorisations judiciaires nécessaires, les lieux ciblés ont été perquisitionnés, permettant l'arrestation des suspects et la saisie des moyens de transport utilisés pour l'acheminement et la distribution des substances illicites. Pour suivre les investigations et à la lumière des déclarations des personnes interpellées, la compétence territoriale a été élargie à plusieurs wilayas du pays, ce qui a conduit à l'arrestation d'autres membres impliqués dans ces réseaux. Au total, les deux opérations ont permis le démantèlement de 2 réseaux criminels composés de 10 individus, tandis que trois autres suspects demeurent en fuite. Les saisies comprennent 7 267 comprimés psychotropes de type pré-gabaline, un camion, un véhicule utilitaire ainsi que plusieurs téléphones portables. Après l'achèvement de toutes les procédures légales en vigueur, les personnes arrêtées seront présentées devant les juridictions compétentes.

Accidents de la route 06 morts et 166 blessés en 24 heures

Six personnes ont trouvé la mort et 166 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, a indiqué dimanche, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Béchar avec 2 morts, suite au renversement d'un véhicule sur la RN 6, dans la Commune de Taghit, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer les soins de première urgence à 7 personnes incommodées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffage et de chauffe-eau à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Tipaza, Constantine et Annaba. Durant la même période, les éléments de la Protection civile de la wilaya d'In Guezam sont intervenus pour l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un restaurant ayant causé des blessures à 3 personnes, alors que les équipes de secours de la wilaya d'Alger sont intervenues suite à une explosion de gaz butane à l'intérieur d'un appartement dans la Commune d'Hussein Dey.

Chelghoum Laïd 11 blessés suite d'un carambolage

Pas moins de 11 blessés ont été enregistrés dans un accident de la circulation survenu samedi à Chelghoum Laïd dans la wilaya de Mila. Les 11 blessés ont tous été pris en charge sur place avant d'être évacués vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires, a indiqué un communiqué de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus, samedi à 11h00 à la suite d'un carambolage impliquant deux véhicules légers et un camion avec remorque, survenu sur l'autoroute Est-Ouest, au niveau de la commune et daïra de Chelghoum Laïd, dans la wilaya de Mila, selon la même source.

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MAHDIA
COMMUNE DE NADORAH

AVIS DAPPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°02/2026
N°FISCAL : 097414319000139

LE président de l'APC de NADORAH lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales portant: Ouverture des Pistes rurales :

Lot N°01 Ouverture de Piste rurale reliant la route de Zmala au Douar Kosni, sur une distance de 5 km - Première Trenché.

Lot N°02 Ouverture de Piste rurale reliant Entre Nadorah et Douar El Reg sur une distance de 3 km .

En Application des dispositions réglementaires prévues par la Loi n°23-12 du 05/08/2023 Fixant les règles générale relatives aux marchés publics , L'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises, remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

1/Qualifiés dans le domaine Travaux Public comme activité principale de catégorie O4 et plus en cours de validité.

2/Ayant un chiffre d'affaire moyen durant les Trois dernière année égale ou supérieur à 20.000.000.00 DA justifier par les bilans financiers+C20.

3/réalisé Un (01) projet de Même Nature justifié par Attestation de bonne exécution délivrée par les maitres de L'ouvrage moïn de 05 ans.

-NB :Toute offre ne répondant pas aux conditions d'éligibilité ci-dessus sera Elimine ; les entreprises intéressées et qualifiées doivent se rapprocher auprès du Bureau du Marché au siège de la commune de Nadorah pour retirer le cahier des charges contre paiement de: 3000.00 DA .

les offres doivent comporter un dossier de candidature une offre technique et une offre financière. le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l' entreprise La référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière », selon le cas .ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme ,comportant la mention « a n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2026 l'objet de l'appel d'offre concernant Ouverture des Pistes rurales.

Lot N°01 Ouverture de Piste rurale reliant la route de Zmala au Douar Kosni, sur une distance de 5 km - Première Trenché.

Lot N°02 Ouverture de Piste rurale reliant Entre Nadorah et Douar El Reg sur une distance de 3 km .

LE DOSSIER DE CANDIDATURE: doit comprendre les pièces suivantes:

*Déclaration de candidature rempli signée, cachetée et daté.

*Déclaration de probité rempli signée, cachetée et daté.

*Status pour les sociétés.

*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes a engagé l'entreprise.

* Capacités professionnelles (certificat de qualification et classification de l'entreprise catégories O4 et plus, activités principale travaux public en cour de validité.

* Copie du Registre de commerce Electronique.

* Capacités financières (moyens financiers justifiés par les bilans de 03dernières années et les références bancaires).

* Capacités Techniques(Moyens humains et matériel, Références professionnelles délivrés par les différents partenaires moïn de 05 ans .

* Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrés par les services des CNRC .

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

*Déclaration a souscrire rempli signée, cachetée et daté.

* Mémoire technique justificatif renseigné selon modèle annexé au cahier des charges signé et cacheté.

* le Cahier des charges daté, signé, rempli et cacheté portant la mention lu et accepté manuscrite à la dernière page.

* Planning et délais d'exécution des travaux AU système 3*8.

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

* Lettre de soumission rempli signée, cachetée et daté.

* Bordeaux des prix unitaires rempli signée, cachetée et daté.

* Le détail quantitatif rempli signée cachetée.

Le dépôt des offres est fixe à 10 jours , à compter de la date de la première apparition de l'annonce dans les quotidiens nationaux et BOMOP au bureau des Marches publics à 13.00h.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offre pendant (90)jours à compter de la date de dépôt des offres plus la période de préparation des offres , les soumissionnaires. pourront assister à la séance de l'ouverture des plis le dernier jour ouvrable de la date limite de dépôt des offres a 14.00 h au siège de la Commune de Nadorah.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN TEMOUCHENT
COMMUNE DE SIDI BEN ADDA
NIF : 098446125131328
...../2026

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMAL N° 01/2026
L'APC de SIDI BEN ADDA , lance un AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE CAPACITE MINIMAL pour réaliser le PROJET : Réalisation d'éclairage public en LED sur 2,9 KM au niveau de CW59 du PK 26+600 au PK 23+700 à la commune de sidi ben adda

les entreprises: intéressés par le présent avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès la commune de sidi ben adda /bureau marché, contre un paiement de 5 000,00 da non remboursable payé au trésors intercommunale de d'alra -d'ain temouchent

Condition De Participation Et D'éligibilité

Peuvent participer au présent avis d'appel d'offres :

- Toute entreprise ou groupement d'entreprise qualifiée dans le domaine de Travaux Public et classée à :
- la catégorie trois (03) ou plus en Travaux Public comme Activité principale avec code éclairage public 347-4272 .
- Le soumissionnaire doit obligatoirement présenter deux (02) attestations de bonne exécution des projets de même nature délivrée par les maitres d'ouvrage public , avec un moyen de chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2022-2023-2024) de : 12 000 000.00 DA et plus justifie par les Bilans fiscaux des trois (03) dernières années visés par les impôts.

Dossier de l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales :

-les offres doivent comporter un dossier de candidature ,une offre technique et une offre financière .

Présentation des offres :

1-Le soumissionnaire est tenu de présenter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière sous plis distincts dont le contenu sera clairement indiqué sur l'enveloppe.

1-1 **Dossier de candidature** contiendra :

- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) rempli, datée et signée ;
- Déclaration de probité (selon modèle ci-joint) rempli, datée et signée ;
- Les Statuts pour les sociétés ;
- Bilans fiscaux des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 visés par les impôts ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Certificat de qualification et de la classification professionnel en cours de validité ;
- 02 Attestation de bonne exécution des projets de même nature délivrées par les maitres d'ouvrages publics ;
- Moyens matériels : joindre obligatoirement des cartes grises plus scanner plus assurances en cours de validité pour les engins roulants, pour matériel non roulant justifie par procès verbal Dument établi et constaté par un l'huissier de Justice de l'année en cour au nom du soumissionnaire
- (Le personnel est justifié par les diplômes et l'attestation d'affiliation auprès de la CNAS, au nom des ouvriers et l'encadrement technique.
- Quittance du paiement de cahier des charges.

1-2- **L'offre technique** contiendra :

- La déclaration à souscrire remplie parapher et signée ;
- Le projet du cahier des charges rempli, paraphé et signé portant la mention lu et accepté manuscrite ;
- Le planning de réalisation des travaux ;
- Mémoire technique remplie parapher et signée.

1-3 **L'offre financière** contiendra :

1-Lettre de soumission remplie paraphé et signée

2-Bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signé

3- Détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis daté et signé.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'un avis d'appel ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature» « offre technique » ou « offre financière »selon le cas ,ces enveloppes sont mises dans une autres enveloppes anonyme, comportant la mention « a ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres avis d'appel d'offre ouvert avec capacité minimal N°01/2026 l'objet de un avis d'appel d'offre »

-la validité des offres est fixe a 105 jours (90+15j) ,Le délai du dépôt des offres est fixé à 15 jours à partir de la 1 ère date parution dans les journaux nationaux ou la presse électronique agréée ou BOMOP de 08h00 jusqu'à 12h00 , La séance d'ouverture des plis se tiendra le même jour à 14h00 ,au niveau du siège APC de Sidi Ben Adda , si ce jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal , la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant .

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis au niveau du siège APC DE SIDI BEN ADDA.

Le président de l'Assemblée Populaire Communale

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية والمنشآت القاعدية
مديرية الأشغال العمومية لولاية وهران

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
(NIF : 408015000031086)

- Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction des travaux publics de la wilaya d'Oran informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/SDIR/DTP/2026 relatif au projet

Projet : Travaux d'aménagement de la voirie urbaine de localité de Mnetsia –commune de Benfriha

Que ce dernier a été attribué provisoirement comme suit :

Entreprise	Note technique 100/100	Montant DA/TTC	Montant après correction DA/TTC	Délais	Elément ayant permis le choix de l'attribution du marché
ETPH TAHRI MOHAMED NIF : 185270400084106	83,42	78.527.148 ,00	78.527.148,00	4 mois	Ayant rempli les conditions techniques et financières de l'instruction aux soumissionnaires

- Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'oran, dans un délai de 10 jours, à compter de la première date de parution du présent ais sans les quotidiens nationaux.

- Pour les autres soumissionnaires intéressés, ces derniers sont invités à se rapprocher de service contractant, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de la convention, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

LE DIRECTEUR

REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES
DAIRA DE MARHOUM
COMMUNE DE SIDI CHAIB

Numéro d'identification fiscale (N.I.F) : 41000200002202701034
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 03 /2026

La Commune de sidi chaib lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

- Réalisation d'un Stade Communal troisième tranche à Sidi Chaib

Cette annonce s'adresse à tous les entreprises , immatriculées au registre du commerce qui possède certificat de qualification professionnel en cour de validité (activité principale Batiment) catégorie O4 et plus, ils peuvent retirer le cahier de charges auprès du siège de l'APC de sidi chaib (bureau des marchés public) - Contre paiement de : 10.000.00 DA pour le cahier des charges.

Les offres seront déposées auprès de la commune de sidi chaib sous un pli, fermée, anonyme et ne portant que la mention suivante :

A Mr le Président de l'assemblée populaire communale de sidi chaib, rue messoudi miloud.

« Un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°/2026 »

“ L'OBJET DE L'APPEL D'OFFRE “

« à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres».

Ce pli contiendra trois (03) enveloppes séparées et fermées, le 1er porte la mention « DOSSIER DE CANDIDATURE », le second « OFFRE TECHNIQUE » et le 3ième « OFFRE FINANCIERE » uniquement suivant le cas, mentionné sur le cahier des charges.

REMARQUE :

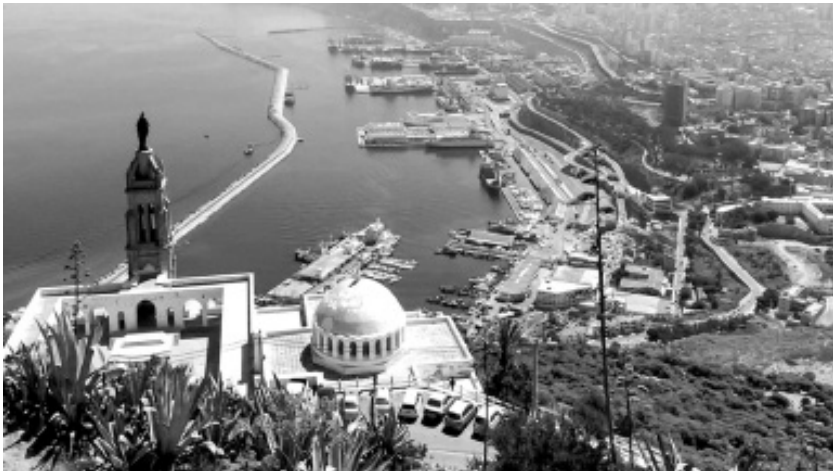
- Toutes pièces présentées doivent être en-cours de validité.
- Le service contractant qui obtient la transaction peut exiger les documents originaux de tous les documents soumis, à l'attributaire du marché.
- les offres doivent être déposées à l'adresse suivante: la commune de sidi chaib (bureau de secrétariat).
- La duré de préparation des offres est fixée à (10) dix jours à compté de la première parution du présent avis dans la presse écrite ou dans la presse électronique agréée en langue arabe et langue étrangère.
- La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 :00 H Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.
- L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 10 :30 H au siège de la commune de sidi chaib.
- Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Président de l'APC

Journée nationale de la ville

Lancement de la manifestation «Ville d'Oran: rayonnement culturel à l'horizon mondial»

Les activités de la cinquième édition de la manifestation «Ville d'Oran: rayonnement culturel à l'horizon mondial» ont débuté, dimanche au Musée national public d'art moderne et contemporain d'Oran (MaMo), à l'occasion de la Journée nationale de la ville, célébrée le 20 février de chaque année. La cérémonie d'ouverture de cet événement, qui réunit près de 23 associations, plus de 100 artisans, le Musée du Moudjahid et le Musée national public Ahmed-Zabana, s'est déroulée en présence de responsables de différents établissements culturels, ainsi que d'une pléiade d'intellectuels, d'artistes, d'amateurs du patrimoine matériel et immatériel et d'acteurs ayant pour centre d'intérêts la promotion touristique de la ville d'Oran. Placée sous le patronage de la wilaya d'Oran et de l'Assemblée populaire communale (APC), et sous la supervision de la direction locale de la Culture et des Arts, cette manifestation vise à mettre en valeur l'histoire et la civilisation de la ville d'Oran, à faire connaître ses potentialités culturelles et touristiques et à renforcer le rayonnement de la capitale de l'Ouest du pays en tant que destination culturelle et touristique, a indiqué à l'APS le directeur du MaMo, M. Djamel Eddine Barka. De son côté, le représentant de la commune d'Oran, M.



Belabbes Abderrahim, a mis en lumière les potentialités économiques, culturelles et touristiques dont jouit Oran, ainsi que les réalisations dont a bénéficié la wilaya et les manifestations internationales qu'elle a accueillies dans divers domaines. Ces atouts ont permis à la ville d'être couronnée meilleure destination touristique émergente en Afrique pour les années 2025 et 2026 par l'Union afro-asiatique du tourisme, et d'être classée septième destination touristique mondiale pour l'année 2026 par le journal The New York Times, signale-t-on. A l'occasion de la Journée nationale de la ville, plusieurs expositions ont été organisées, mettant en relief les différentes périodes historiques qu'a connues Oran, ainsi que des publi-

cations sur les batailles menées dans la ville durant la colonisation française et les sacrifices consentis par les martyrs pour l'indépendance de l'Algérie, à l'image d'Ahmed Zabana, Zeddour Brahim El-Kacem et Hamou Boutlelis. Par ailleurs, l'association culturelle «Wahr» pour l'enseignement et la créativité a présenté une collection d'ouvrages consacrés aux différents sites archéologiques d'Oran, des cartes touristiques, des publications sur les costumes traditionnels emblématiques de la région, ainsi que des livres de romanciers et de poètes originaires de la ville. Des produits de l'artisanat artistique ont également été exposés par des associations œuvrant à la valorisation du savoir-faire des artisans.

Belgaïd

Transport public: un véritable casse-tête

Par YUCEF CHAIBI

Abelgaïd, vaste cité urbaine abritant des milliers d'habitants, le transport public est devenu un véritable casse-tête quotidien. Faute de bus en nombre suffisant, les citoyens endurent de longues heures d'attente dans des conditions pénibles, sans que la Direction des Transports ne semble réagir, malgré les multiples appels et doléances. La situation du transport public à Belgaïd ne cesse de se dégrader, plongeant les habitants dans un profond sentiment d'abandon. Chaque jour, dès les premières heures du matin, des dizaines de citoyens — travailleurs, étudiants, femmes et personnes âgées — s'entassent aux arrêts de bus dans l'espoir

de trouver un moyen de transport. Souvent, l'attente dure une heure, parfois plus, avant qu'un bus n'arrive, déjà bondé. Cette cité, pourtant densément peuplée, ne bénéficie que d'un nombre très limité de bus, largement insuffisant pour répondre à la demande croissante. Le contraste est d'autant plus choquant lorsque l'on constate que certaines lignes, à l'image du B, du 4G ou encore du 11, disposent de centaines de bus, tandis que d'autres lignes desservant Belgaïd sont quasi inexistantes, voire totalement absentes. Les conséquences de ce déséquilibre sont lourdes : retards au travail, absences scolaires, fatigue extrême et stress permanent. Pour de nombreux citoyens, le transport est devenu un calvaire quotidien qui impacte direc-

tement leur qualité de vie. Certains n'ont d'autre choix que de recourir aux transports informels ou aux taxis clandestins, au risque de grever leur budget déjà fragile. Face à cette situation, une question revient avec insistance: qu'attend la Direction des Transports pour intervenir et rétablir un minimum d'équité entre les lignes? L'absence de communication et de mesures concrètes alimente la colère et l'incompréhension des habitants qui estiment être traités comme des citoyens de seconde zone. Belgaïd ne demande pas un privilège, mais un droit fondamental: un transport public régulier, suffisant et digne. Il est temps que les autorités concernées prennent leurs responsabilités et mettent fin à cette injustice qui n'a que trop duré.

Valorisation des déchets

Le groupe GICA projette l'utilisation des combustibles solides de récupération

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) mène actuellement une étude technique visant la valorisation des déchets à fort pouvoir calorifique en tant que combustibles alternatifs dans les fours des cimenteries, ont indiqué ses représentants. Ce projet porte sur l'utilisation du RDF (Refuse-Derived Fuel), également appelé CSR (Combustible solide de récupération), issu du traitement et du tri des déchets ménagers, combinés à certains déchets industriels soi-

gneusement analysés afin de répondre aux exigences techniques des installations de production de ciment, a expliqué le directeur du développement industriel du groupe, M. Merzak Zeboudj, dans une déclaration à l'APS, en marge du 15e Salon des énergies renouvelables, des énergies futures et du développement durable (ERA), qui s'est clôturé mercredi au Centre des conventions d'Oran. Parmi les déchets industriels concernés figurent notamment les pneus usagés ainsi que les boues pétro-

lières, a-t-il précisé. Selon le même responsable, le projet se trouve actuellement en phase d'étude, menée avec l'appui d'experts nationaux et internationaux, en collaboration avec le Centre d'études et de services technologiques de l'industrie des matériaux de construction (CETEM). Cette étude devrait être finalisée d'ici avril 2026, a indiqué M. Zeboudj, soulignant qu'il n'existe pas encore, à ce stade, de filière nationale structurée dédiée aux combustibles alternatifs en Algérie.

Ouverture du Salon international «AMTEX»

42 exposants nationaux et étrangers à la 5ème édition

La cinquième édition du Salon international de la santé, du tourisme thérapeutique et de l'investissement médical (AMTEX) a été inaugurée, jeudi à Oran, avec la participation de 42 exposants nationaux et étrangers. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur central au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Youssef Zouaoucha, a souligné que le développement et la promotion du tourisme médical et thérapeutique, notamment le tourisme thermal, figurent parmi les priorités du secteur, compte tenu des ressources et des richesses thermales dont dispose l'Algérie, ainsi que de la demande croissante et diversifiée pour ce type de tourisme émanant des différentes catégories de la société. Ce créneau de l'activité touristique est devenu une source importante à la fois pour les soins et les loisirs, a-t-il fait observer. Le responsable a également mis en avant l'importance stratégique accordée par l'Etat au tourisme thérapeutique, en tant que secteur prometteur alliant la qualité des services de santé à l'attractivité des destinations touristiques, offrant des opportunités d'investissement durable, contribuant ainsi au soutien de l'économie nationale, à la création de richesse et au renforcement de la position de l'Algérie comme destination de choix dans ce domaine. Il a précisé que ce salon reflète l'évolution rapide que connaît le secteur du tourisme thérapeutique aux niveaux national et international, indiquant que cette édition est organisée sous l'égide du ministère du Tourisme et de l'Artisanat. De son côté, Nadia Amer-Khodja, sous-directrice de la valorisation de l'utilisation des eaux thermales au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, a souligné que le développement du tourisme thermal thérapeutique constitue l'une des priorités du secteur, au regard des potentialités naturelles dont dispose l'Algérie, notamment face à la demande croissante et diversifiée pour cette filière, devenue une ressource importante pour les soins et les loisirs. Dans ce contexte, elle a expliqué qu'un plan de développement a été élaboré pour promouvoir cette filière à court, moyen et long termes, en définissant ses objectifs, ses axes et les opérations prioritaires selon leur importance et la nécessité de leur mise en œuvre, en plus de l'identification des partenaires chargés de leur réalisation. Pour sa part, le directeur du salon, le Dr Yasser Badour, a affirmé que cette manifestation vise à renforcer la position de l'Algérie en tant que pôle régional de soins, de tourisme thérapeutique et d'investissement médical, à travers la mise en lumière des opportunités offertes dans les domaines de la médecine spécialisée, des soins par les eaux minérales, de la thalassothérapie, ainsi que des services de santé innovants. Il a ajouté que le salon ambitionne également de fournir un espace de dialogue stratégique, de promouvoir l'excellence médicale et de valoriser les capacités algériennes dans les domaines de la santé et du tourisme médical.

Deux voitures ont dérapé et fait plusieurs tonnes

07 blessés dans un accident à Bir El Djir

Un grave accident de la circulation s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi dans la wilaya d'Oran, faisant sept blessés, selon un communiqué de la Protection civile. Les services de la Protection civile sont intervenus à 01h01 suite à un accident impliquant deux voitures qui ont dérapé et fait plusieurs tonnes avant d'entrer en collision avec un camion au lieu-dit cité des 1 000 Logements, relevant de la commune de Bir El Djir. Le bilan fait état de sept personnes blessées, âgées de 19 à 44 ans. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Une enquête a été ouverte par les services compétents afin de déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Université de Chlef

20 projets labélisés

L'Université "Hassiba Ben Bouali" de Chlef a enregistré la labellisation de 20 projets, dans une démarche visant à faciliter la concrétisation des projets d'étudiants, à promouvoir l'innovation et à soutenir l'entrepreneuriat universitaire, a-t-on appris, jeudi, auprès des responsables de cet établissement d'enseignement supérieur. Ces projets labélisés se répartissent entre 11 projets relevant de la Faculté de technologie et 9 autres des Facultés des sciences de la mer, de l'informatique et des sciences économiques. Ils concernent notamment les domaines de la sécurité alimentaire, la sécurité hydrique, la cybersécurité et l'industrie, a indiqué, à l'APS, Nassima Taïleb, enseignante-formatrice au niveau de l'incubateur d'entreprises de l'Université. Elle a ajouté que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'arrêté ministériel N1275, modifié et complété par l'arrêté N 008, relatif à la transformation des mémoires de fin d'études (licence, master, ingénieur) en projets d'entreprises innovantes ou en start-up, de manière à permettre à l'étudiant d'obtenir son diplôme universitaire tout en valorisant ses recherches dans le cadre de l'économie du savoir. Afin d'assurer l'accompagnement des étudiants à toutes les étapes, l'incubateur d'entreprises de l'Université œuvre à sensibiliser les étudiants et à les informer sur la décision N1275, ainsi qu'à les former avant l'enregistrement du projet, puis durant la phase d'encadrement et de soutenance, et enfin à assurer un accompagnement technique après l'obtention du label, en vue de la concrétisation des projets sur le terrain. Pour ce faire, l'Université a mobilisé d'importantes ressources humaines et matérielles, notamment 13 enseignants-formateurs au sein de l'incubateur, la mise en place de commissions techniques et de formation, ainsi que la mise à disposition de bureaux spécialisés destinés aux porteurs de projets innovants, et ce dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique innovante et de la transformation de l'université en un espace productif, selon la même source.

Chlef

Interpellation d'un individu pour trafic de psychotropes

Les éléments de la 9ème sûreté urbaine de Chlef ont procédé à l'arrestation d'un individu impliqué dans la commercialisation de substances psychotropes. Âgé de 26 ans, le mis en cause a été interpellé en flagrant délit en possession d'une quantité de comprimés de prégabaline dosée à 300 mg, ainsi que de matériel utilisé dans la préparation et le conditionnement, en plus d'une somme d'argent provenant des revenus de cette activité illicite. Cette opération fait suite aux nombreuses plaintes et au climat de mécontentement suscité par l'activité criminelle du suspect au niveau du quartier Frères Abad à Chlef. Après l'achèvement des procédures légales, le mis en cause a été présenté devant les juridictions compétentes. **N. Ouadah**

Tissemsilt

Achèvement prochain des travaux de réalisation de deux micro-zones d'activités

La fin des travaux de réalisation de deux micro-zones d'activités dans la wilaya de Tissemsilt est prévue d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours, a indiqué, jeudi, le directeur de l'Industrie de la wilaya, Achour Aïssani. Le même responsable a précisé que la réalisation de ces deux zones s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire de développement accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la wilaya de Tissemsilt, dans son volet relatif au secteur de l'industrie. La mise en œuvre de ces projets est assurée par la direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC), a-t-il fait savoir, sachant que la première micro-zone d'activités est située dans la région d'Aïn Es-Sedra, dans la commune de Khemisti. Elle s'étend sur une superficie de plus de 16 hectares et le taux d'avancement des travaux y a dépassé 70%, a ajouté la même source. La seconde zone est implantée dans la commune de Tissemsilt, sur une superficie d'environ 1 hectare, avec un taux de réalisation dépassant 75%, selon le même responsable. M. Aïssani a souligné que ces deux micro-zones seront mises à la disposition des investisseurs industriels et des porteurs de projets, après l'achèvement des travaux d'aménagement, via la plateforme numérique de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

Sidi Bel Abbès

56 milliards de centimes pour une refondation du cadre de vie

Par Mohamed Nouar

Par la convergence de leviers financiers stratégiques, la commune de Sidi Bel Abbès amorce une phase de transition urbaine majeure. Entre réhabilitation patrimoniale et mise à jour des infrastructures sociales, l'APC déploie un programme de 16 opérations de développement visant à réconcilier la cité avec ses exigences de modernité. L'urbanisme n'est plus seulement une affaire de voirie, c'est une réponse politique aux impératifs de cohésion sociale. En débloquant une enveloppe globale de 56 milliards de centimes, l'Assemblée Populaire Communale (APC) de Sidi Bel Abbès, sous l'égide du Programme de soutien au développement social et économique et du Fonds commun des collectivités locales (FCCL), ne se contente pas d'une gestion comptable des affaires courantes. Elle dessine une stratégie de sédimentation du bien-être urbain. Le premier volet de cette offensive, doté de 32 milliards de centimes, s'attaque à la colonne vertébrale de la ville, son réseau routier. Après une phase nécessaire de rénovation des réseaux d'assainisse-

Saïda

Une affaire de drogue pas comme les autres

Les affaires de trafic de stupéfiants continuent d'observer une ascendance dans la wilaya de Saïda. En effet, une scabreuse affaire de psychotropes a été élucidée par la BRI lors d'un barrage dressé dans une commune avoisinante. Deux individus dont nous ignorons leur âge ont été interpellés transportant à bord de leur Mercedes, 896 capsules psychotropes de marque Prégabaline 300. Lors de ce barrage en question, 02 policiers ont été blessés, selon le communiqué de Police. Rappelons par ailleurs que c'est sur la base d'informations que les 02 mis en cause ont été arrêtés et présentés devant le magistrat instructeur près le Tribunal de Saïda. **OULDOGBAN**

ment, phase invisible mais capitale, l'heure est à la réhabilitation des surfaces. Le bitumage des quartiers n'est pas ici un luxe cosmétique, mais l'aboutissement logique d'une mise à jour structurelle destinée à pérenniser le cadre bâti. L'investissement de 24 milliards de centimes issus du FCCL révèle, quant à lui, une volonté d'agir sur le temps long. L'accent mis sur l'infrastructure scolaire via l'extension des écoles Zaoui, Talha Djilali ou Reffas Youcef témoigne d'une volonté de décongestionner les espaces du savoir. En dotant ces établissements de classes supplémentaires et de cantines modernes, l'APC investit dans le capital humain, premier levier de tout développement endogène. Parallèlement, la réhabilitation du Château Bastide et de celui du quartier Emir Abdelkader marque un tournant symbolique. Il s'agit de préserver la mémoire architecturale de Sidi Bel Abbès, tout en l'intégrant dans une dy-

namique contemporaine. Cette approche esthétique et historique se double d'un pragmatisme économique avec la création d'un marché de proximité au quartier Khamlich Allel, visant à structurer le commerce local et à dynamiser l'emploi. Le sport et la jeunesse ne sont pas en reste, comme en témoigne la remise à niveau du stade des Trois Frères Amirouche. Cette vision holistique de la cité où l'école, le marché, le stade et le monument historique cohabitent dans une planification cohérente — semble être la nouvelle feuille de route des autorités locales. Alors que le budget complémentaire de 2026 profile déjà de nouvelles perspectives, Sidi Bel Abbès s'emploie à transformer ces flux financiers en réalités tangibles. L'enjeu est de taille : passer d'une gestion de l'urgence à une véritable ingénierie de la qualité de vie, capable de répondre aux aspirations légitimes d'une population en quête de confort et de modernité.

Tiaret

Le wali inaugure le "Forum National de la jeunesse créative-Tiaret 2026"

Par L. Bouhala

Sous le slogan «Les Beaux-Arts: un message d'esthétique et d'humanité», le wali de la wilaya de Tiaret, M. Saïd Khalil, et le président de l'Assemblée populaire de la wilaya, M. El Oukel Belkhirra, ont inauguré, avant-hier dimanche, le Forum national de la jeunesse créative – Tiaret 2026, à la Maison de la culture et des arts Ali Maachi. Ce forum, qui se déroule du 7 au 11 février 2026, réunit de jeunes artistes venus de 25 wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture a eu lieu en présence des autorités civiles et militaires, le secrétaire général de la wilaya, le directeur de la culture et des arts, des membres du Haut Conseil de la jeunesse, des représentants des autorités loca-

les, des membres de l'exécutif de la wilaya et des personnalités du monde culturel et artistique. Organisé par l'Association de "jeunesse Rawafed Ibdaa", ce forum a pour objectif de soutenir et d'encourager les jeunes talents dans le domaine des beaux-arts. Cet événement offre une plateforme permettant aux participants de mettre en valeur leurs talents créatifs, d'échanger leurs expériences et de concourir pour les plus hautes distinctions grâce à des œuvres inspirées du patrimoine de la wilaya de Tiaret. Cet événement culturel vise, aussi, à promouvoir les échanges culturels entre les jeunes des différentes régions du pays, contribuant ainsi au développement de leur sens artistique et à la préservation du patrimoine culturel national.

Had Chekala (Relizane)

Les habitants du lotissement El Kar El Mahroug dénoncent des difficultés quotidiennes

Par N. Ouadah

Les habitants du lotissement El Kar El Mahroug, situé dans la commune de Had Chekala, vivent au rythme de nombreuses contraintes qui affectent leur quotidien, en raison de plusieurs insuffisances liées aux infrastructures et aux services de base. Parmi les principales préoccupations exprimées par les résidents figure l'absence de raccordement au réseau de gaz de ville, contraignant les familles à recourir aux bouteilles de gaz butane, devenues difficiles à se procurer et de plus en plus coûteuses, notamment en période hivernale. Les habitants déplorent également la dégradation avancée des routes et des voies internes du lotissement, une situation qui complique la circulation des véhicules et des piétons et accentue

les désagréments au quotidien. À cela s'ajoute l'absence d'un arrêt de bus aménagé et sécurisé, exposant les écoliers, les personnes âgées et les usagers à des risques, particulièrement aux heures de pointe. D'autres insuffisances touchant aux équipements et à l'aménagement urbain ont également été signalées. Face à cette situation, plusieurs habitants ont exprimé leur mécontentement et lancé un appel aux autorités locales et aux services concernés afin d'intervenir dans les plus brefs délais pour prendre en charge leurs préoccupations et améliorer leurs conditions de vie. Les résidents espèrent que leurs doléances seront inscrites dans le cadre des programmes de développement local, en vue d'améliorer leur cadre de vie et de renforcer la stabilité sociale dans ce quartier.

Programme «Study in Algeria»

Plus de 200 étudiants internationaux ont rejoint l'Université Sétif 1

L'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1) a accueilli, depuis début 2026, plus de 200 étudiants internationaux dans le cadre du programme "Study in Algeria" lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a appris l'APS, jeudi, auprès de cette université.

Ce programme, a-t-on précisé, est destiné à renforcer l'attractivité des universités algériennes et à attirer des étudiants de pays étrangers souhaitant poursuivre leurs études en Algérie. Le directeur-adjoint de l'Université Sétif 1, chargé des relations extérieures et de la coopération, le Pr Nadhir Ali-Khodja, a indiqué à l'APS que ces étudiants internationaux "portent des nationalités de plusieurs pays comme l'Irak, la Libye, la

Tunisie, le Niger, la Mauritanie et la Namibie et se répartissent dans les différents cycles de l'université, du premier cycle au doctorat". Ces nouveaux inscrits, qui s'ajoutent aux 110 autres étudiants internationaux qui ont rejoint l'université Sétif 1 dans le cadre des programmes de partenariat et de coopération, portent à 28 le nombre de nationalités d'étudiants, ce qui reflète "la dimension internationale de l'Université et confirme sa position en tant qu'institution universitaire attractive pour les étudiants internationaux", selon le même responsable. M. Ali Khodja a ajouté que l'Université "s'est efforcée de fournir un accompagnement complet aux étudiants internationaux, incluant l'orientation pédagogique, l'accompagnement administratif et le sou-

tien nécessaire pour garantir leur intégration dans la vie universitaire". De plus, un bureau d'accueil et d'orientation a été créé pour superviser les procédures d'inscription de manière précise, en coordination avec tous les services de l'université, afin d'assurer "un début de parcours académique fluide et réussi pour les étudiants", a-t-il ajouté. Ces efforts s'inscrivent "dans le cadre de la stratégie de l'université visant à renforcer son rayonnement international et à consolider sa position en tant que centre académique capable d'attirer des étudiants internationaux, en harmonie avec les objectifs du ministère de tutelle de promouvoir le rayonnement de l'enseignement supérieur au niveau international", a conclu le même responsable.

Chargé par le président de la République

Le Premier ministre effectue une visite à Souk Ahras

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb a effectué, dimanche une visite de terrain dans la wilaya de Souk Ahras pour suivre l'état d'avancement des travaux du projet de dédoublement, de rectification et de modernisation de la ligne minière Est, l'un des projets stratégiques de la région de l'Est. La ligne minière Est qui s'étend d'Annaba, en passant par Boucheghouf, Tébessa, Djbel el Onk, jusqu'à Bled El Hadba sur une distance globale de 422 km, vise à développer l'infrastructure de base pour le transport ferroviaire et d'augmenter la capacité de charge et d'assurer un transport sûr et efficace aux voyageurs et aux marchandises. Le ministre a inspecté le tronçon reliant Boucheghouf et Dréa à Souk Ahras, qui s'étend sur 121km, et comprend des ouvrages d'art importants comme le tunnel N 08, long de 2175 m et le pont N 39, long de 1354.2 m. Lors de la visite, le Premier ministre a reçu des explications détaillées sur l'avancement des travaux, et a insisté sur la nécessité de "suivre soigneusement toutes les phases du projet et de garantir le respect des normes de sécurité et de qualité". Le Premier ministre a affirmé que le projet cons-



titue "un levier économique et de développement pour la région de l'Est, car il contribuera à améliorer le transport inter-wilayas, à faciliter le transport des matières premières et des produits, outre le soutien des investissements locaux et le renforcement du développement économique et social". Il a également affirmé son engagement à "mettre en œuvre les instructions du président de la République pour achever le projet avant la fin de l'année", insistant sur l'import-

tance de "la coordination entre les différentes parties prenantes afin de garantir l'achèvement du projet dans les délais fixés et avec les plus hauts niveaux de qualité et d'efficacité". Le Premier ministre était accompagné lors de cette visite par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, et le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift.

Barrage de Kef Eddir (Tipasa)

Complètement rempli pour la première fois depuis sa mise en service

Le barrage de Kef Eddir, situé à Damous, à l'ouest de la wilaya de Tipasa, a atteint son niveau maximal pour la première fois depuis sa mise en service en 2023 grâce aux fortes chutes de pluie enregistrées récemment, a-t-on appris vendredi auprès de la direction locale de l'hydraulique.

L'agence nationale des barrages et transferts (ANBT) a enregistré d'importantes précipitations qui ont permis au barrage de Kef Eddir d'atteindre son niveau maximal avec un volume de 125 millions de mètres cubes d'eau pour la première fois depuis sa mise en service progressive

en novembre 2023, a précisé la même source. Le niveau d'eau du barrage de Kef Eddir, qui fournit des quantités considérables d'eau pour l'irrigation agricole et alimente de nombreuses communes des wilayas de Chlef et d'Aïn Defla, ainsi que 11 communes de la wilaya de Tipasa, a augmenté de plus de 40 millions m3, alors qu'il était de 85 millions m3 avant les dernières précipitations, selon la direction de l'hydraulique. Par mesure de précaution, l'ANTB a été contrainte de vider une partie des eaux du barrage. Pour rappel, le barrage de Kef Eddir est entré en service en novembre 2023 après

l'achèvement des travaux du projet de transfert de ses eaux, ce qui a permis de mettre fin au problème de manque d'eau et des perturbations dans sa distribution dans plusieurs communes de la wilaya de Tipaza, notamment celles situées dans la partie ouest. Les eaux du barrage de Kef Eddir, dont la capacité optimale est estimée à 125 millions m3, sont acheminées vers 18 réservoirs, dont 7 de petite taille, destinés aux zones rurales et montagneuses isolées, ainsi que vers 11 stations de pompage et stations d'épuration. Le réseau de canaux de transfert des eaux s'étend sur plus de 180 km.

Aïn Defla

Perturbation dans l'AEP dans trois communes

Trois (3) communes de la wilaya d'Aïn Defla enregistrent, à partir de dimanche, une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP), en raison d'une panne technique ayant affecté l'une des installations de production, indique un communiqué de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE). La même source a précisé que cette perturbation concerne les communes de Belaas, El Hassania et Bathia. Elle est due à une panne technique survenue sur la conduite de refoulement d'un diamètre de 200 mm au niveau de la station de pompage de la commune de Belaas, ce qui a nécessité son arrêt temporaire. Les équipes techniques sont intervenues immédiatement après le constat de la panne pour entamer les travaux de réparation, en vue du rétablissement du programme habituel de distribution dans les plus brefs délais, a ajouté le même communiqué.

Il transférait de l'argent de leurs comptes au sien par distributeur L'individu qui escroquait des personnes âgées arrêté à Jijel

Les éléments de la 1ère Sûreté urbaine de Jijel ont arrêté une personne qui escroquait les personnes âgées en transférant de l'argent de leurs comptes au sien par distributeur automatique, a-t-on appris jeudi auprès du bureau de communication de ce corps constitué. La même source a précisé que cette personne âgée de 34 ans est impliquée dans des affaires de vol de montants d'argent qu'il retirait des comptes de ses victimes et les transférait vers le sien. Les opérations de vol étaient opérées lorsque les victimes particulièrement âgées tentaient de retirer de l'argent dans des distributeurs automatiques extérieurs, alors le suspect en leur faisant croire de les aider transférait leur argent vers son propre compte, selon la même source. Au terme des procédures légales, un dossier judiciaire a été établi contre le suspect présenté devant les instances judiciaires compétentes pour "vol par abus de faiblesse sur une personne âgée", a-t-on indiqué.

Du 12 au 15 février à Sétif

Salon dédié aux ustensiles et à l'électroménager

Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'organisation d'un salon dédié à la filière des ustensiles, des produits plastiques et du petit électroménager de cuisine, du 12 au 15 février à Sétif. "Le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations informe l'ensemble des opérateurs économiques activant dans le domaine de la production et/ou de l'exportation, notamment dans la filière des ustensiles, des produits plastiques et du petit électroménager de cuisine, de l'organisation d'un salon dédié à ces produits, du 12 au 15 février 2026, dans la wilaya de Sétif", précise le communiqué. Ce Salon vise à faire connaître les capacités productives nationales dans cette filière et à mettre en avant la qualité supérieure des produits algériens. Il se veut également une plateforme professionnelle pour l'échange d'expertises, l'établissement de partenariats économiques et la conclusion de transactions commerciales, en soutien à la dynamique d'exportation et de promotion du produit national, ajoute la même source. A cet égard, le ministère a invité les opérateurs économiques souhaitant participer à ce Salon à s'inscrire via le lien électronique dédié à cet effet.

A l'occasion du mois de Ramadhan Lancement du versement de l'allocation de solidarité

Les services de la wilaya de Relizane ont entamé, jeudi dernier, l'opération de versement de l'allocation de solidarité spéciale Ramadhan au titre de l'année 2026, d'un montant de 10 000 dinars algériens pour chaque famille bénéficiaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme de solidarité mis en œuvre en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Cette mesure concerne plus de 73 000 familles démunies réparties à travers les 38 communes de la wilaya. Elle vise à accompagner les catégories sociales vulnérables, à les aider à faire face à leurs besoins essentiels durant le mois sacré et à atténuer les charges financières qui pèsent sur leur quotidien. Cette opération s'inscrit dans les efforts des pouvoirs publics visant à renforcer le dispositif de protection sociale et à assurer un soutien direct aux ménages en difficulté. Les autorités locales veillent ainsi à garantir le bon déroulement de l'opération dans des conditions organisationnelles rigoureuses, fondées sur la transparence et l'efficacité. Dans ce cadre, les assemblées populaires communales sont chargées de l'élaboration des listes des bénéficiaires et de la distribution des aides selon des critères sociaux précis, en accordant la priorité aux familles les plus nécessiteuses, afin d'assurer l'équité et l'atteinte des objectifs de cette action de solidarité. Parallèlement à cette aide financière, la wilaya connaît également l'organisation de caravanes de solidarité destinées à la distribution de denrées alimentaires de base au profit des familles démunies dans plusieurs localités, avec la contribution de bienfaiteurs, d'opérateurs économiques et d'acteurs de la société civile, dans un esprit de solidarité propre au mois de Ramadhan. Ces initiatives traduisent la dimension humaine de l'action sociale et mettent en évidence le rôle important du tissu associatif et économique local dans l'accompagnement des efforts publics, contribuant ainsi à améliorer les conditions de vie des familles nécessiteuses.

Logements sociaux

Portes ouvertes pour faciliter les procédures de cession

L'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Relizane a organisé, à la fin de la semaine écoulée, des journées portes ouvertes au profit des citoyens, consacrées à l'explication et à la simplification des procédures de cession des logements sociaux, afin de permettre aux bénéficiaires de régulariser leur situation dans les meilleures conditions. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville visant à faciliter l'accession à la propriété du logement social, à améliorer la qualité des services publics et à renforcer la communication directe entre l'administration et les citoyens. L'opération a concerné l'ensemble des unités relevant de l'office à travers plusieurs communes de la wilaya, notamment Relizane, El Matmar, Oued R'hiou, Zemmoura, Mazouna et Ammi Moussa. Lors de cette manifestation, des explications détaillées ont été fournies sur les démarches à suivre pour finaliser les procédures de cession des logements sociaux, les pièces administratives requises, ainsi que les modalités de règlement des loyers. L'accent a également été mis sur les facilités numériques disponibles via l'application « Sakani » ou à travers les moyens de paiement électronique, notamment par carte bancaire ou carte Edahabia. Des dépliants explicatifs ont été distribués et des rencontres directes ont été organisées avec les citoyens afin de répondre à leurs préoccupations et de lever toute ambiguïté concernant les aspects juridiques et administratifs liés à l'opération, dans le but d'éliminer les obstacles pouvant entraver les bénéficiaires et d'accélérer le traitement des dossiers. Le directeur de l'OPGI de Relizane a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de rapprochement de l'administration du citoyen et d'écoute des préoccupations des locataires, permettant ainsi de proposer des solutions pratiques garantissant la continuité des programmes de logement et la consécration de l'équité sociale dans la distribution des habitations.

A l'approche du Ramadhan

Forte activité commerciale sur fond de hausse des prix

Les marchés de la wilaya de Relizane connaissent ces jours-ci une activité exceptionnelle à l'approche du mois de Ramadhan. L'affluence dans les différents commerces s'intensifie de manière remarquable, reflétant la volonté des familles de se préparer au mieux pour le mois sacré. Toutefois, cette période de préparation se déroule cette année dans un contexte de hausse sensible des prix, mêlant ainsi l'élan des préparatifs à une inquiétude croissante quant au pouvoir d'achat. Les commerces spécialisés dans la vente d'ustensiles et d'articles de cuisine, à travers les différents quartiers du chef-lieu de wilaya et des communes environnantes, enregistrent une activité soutenue. De nombreuses familles s'y rendent pour acquérir ou renouveler certains équipements indispensables, largement utilisés durant le mois de Ramadhan. Parmi les articles les plus demandés figurent les marmites de différentes tailles, les plats de présentation, les plateaux pour pâtisserie, les mélangeurs manuels, les accessoires de préparation des pâtes ainsi que certains petits appareils électroménagers. Selon des commerçants, la demande se concentre particulièrement sur les produits de qualité moyenne, alliant prix abordable et durabilité, dans un contexte où de nombreuses familles optent pour la rationalisation des dépenses et se limitent à l'essentiel, reportant l'achat d'équipements plus coûteux à une

période ultérieure. Dans le même contexte, les magasins d'épices, d'herbes et de produits traditionnels connaissent une affluence importante. Les ménagères s'emploient à se procurer les ingrédients indispensables à la préparation des plats typiques du mois sacré. Le « frik et le mermez » figurent en tête des produits les plus recherchés, constituant la base de la chorba, plat incontournable des tables de rupture du jeûne. La demande porte également sur les mélanges d'épices, le curcuma, le poivre noir, la cannelle, le gingembre, ainsi que sur diverses herbes séchées et ingrédients destinés à la préparation de plats traditionnels et de pâtisseries maison. Certains commerçants indiquent que de nombreuses familles préfèrent acheter des quantités suffisantes pour tout le mois, afin d'éviter d'éventuelles fluctuations des prix pendant le Ramadhan. Par ailleurs, les magasins de prêt-à-porter, notamment ceux dédiés aux vêtements pour enfants, enregistrent une forte affluence. Les parents tiennent à acquérir de nouvelles tenues en prévision de l'Aïd El-Fitr, ce qui entraîne un afflux particulièrement important en soirée et durant les week-ends. Les prix varient sensiblement selon la qualité et l'origine des articles. Les produits locaux demeurent relativement accessibles, tandis que les articles importés affichent des tarifs nettement plus élevés. Des commerçants soulignent que de

nombreuses familles achètent plus d'une tenue par enfant, destinée aux premier et deuxième jour de l'Aïd, malgré les efforts de certains ménages pour réduire leurs dépenses par rapport aux années précédentes. En parallèle à cette dynamique commerciale, de nombreux citoyens expriment leur mécontentement face à la hausse soudaine des prix de plusieurs produits alimentaires de base, notamment les légumes et les viandes blanches. Plusieurs variétés de légumes ont enregistré des augmentations sensibles, tandis que le prix du poulet a également connu une hausse notable, suscitant un vif mécontentement chez les consommateurs. Selon plusieurs témoignages, cette tendance à la hausse se répète chaque année à l'approche du mois de Ramadhan, contraignant de nombreuses familles à revoir leurs achats à la baisse, soit en réduisant les quantités, soit en renonçant à certains produits jugés non essentiels. Malgré les plaintes récurrentes liées à la cherté de la vie, les familles continuent d'affluer vers les marchés pour assurer leurs besoins, conscientes de l'importance religieuse et sociale de ce mois, marqué par la solidarité et les retrouvailles familiales. Nombre de citoyens estiment que les dépenses liées au Ramadhan constituent désormais une charge supplémentaire pour le budget familial, d'autant plus qu'elles coïncident avec les préparatifs de l'Aïd et les dépenses courantes du quotidien.

Inspection vétérinaire

Visite d'un élevage avicole en prévision de l'approvisionnement du marché

Dans le cadre des efforts visant à garantir la disponibilité des produits agricoles et à accompagner les opérateurs économiques, l'inspection vétérinaire de la wilaya de Relizane, en coordination avec les services de la Direction des services agricoles, a effectué une visite de terrain au niveau d'un élevage avicole situé dans la commune de Sidi M'hamed Ben Ali, en prévision du mois sacré de Ramadhan. Cette visite s'est déroulée en présence du chef du service d'appui à la production de la Direction des services agricoles, du responsable de la subdivision agricole de la région, ainsi que de l'inspecteur vétérinaire de la circonscription. L'équipe technique de l'exploitation, composée de vétérinaires chargés du suivi et d'ouvriers, était également présente, en plus de représentants de la télévision publique venus couvrir cette opération de terrain. Lors de cette sortie, la délégation a pris connaissance des différentes capacités de l'exploitation, notamment en matière de potentiel de production, de conditions d'élevage et du système de suivi sanitaire appliqué. L'accent a été mis sur la nécessité du respect strict des règles d'hygiène et de biosécurité au sein des unités d'élevage, ainsi que sur l'application rigoureuse du protocole sanitaire en vigueur, afin de prévenir les maladies

et garantir la qualité du produit. Les services vétérinaires ont également formulé plusieurs recommandations et orientations à l'attention de l'opérateur, portant notamment sur les opérations de désinfection, les conditions de stockage des aliments, le suivi régulier de l'état sanitaire des cheptels, ainsi que les mesures préventives à adopter pour assurer une production stable et sécurisée répondant aux besoins du marché. Selon les responsables du secteur, ces visites s'inscrivent dans le cadre d'un programme permanent d'accompagnement et de contrôle, destiné à soutenir les exploitations agricoles à caractère stratégique, notamment celles contribuant à l'approvisionnement du marché en viandes blanches, dont la demande connaît une hausse sensible durant le mois de Ramadhan.

Protection civile

Participation de l'unité de soutien à l'exercice national SEISMEX 2026

Dans le cadre du renforcement de la préparation opérationnelle et de l'amélioration de la coordination face aux catastrophes naturelles, la Direction de la protection civile de la wilaya de Relizane a pris part à l'exercice national « SEISMEX 2026 », lancé le 7 février 2026, simulant un séisme d'une magnitude de 6,7 sur l'échelle de Richter dans la wilaya de Bouira. Le directeur de la protection civile de la wilaya de Relizane, accompagné du chef de l'unité principale et du commandant de l'unité de soutien et d'intervention primaire, a supervisé le départ de cette unité, mobilisée pour rejoindre la wilaya de Bouira dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention sur le terrain. Cette participation s'inscrit dans le cadre du plan national d'intervention en cas de catastrophes majeures. L'exercice vise à tester le niveau de préparation des équipes spécialisées, à renforcer la coordination entre les différentes unités et wilayas, ainsi qu'à évaluer la rapidité de réaction et l'efficacité des moyens humains et matériels mobilisés pour faire face à ce type de situations d'urgence. Ces manœuvres de terrain constituent également une opportunité de formation en conditions proches de la réalité, notamment en matière de recherche et de sauvetage sous décombres, de premiers secours et d'évacuation des victimes, contribuant ainsi à améliorer l'efficacité des interventions et à assurer une meilleure protection des personnes et des biens en cas de catastrophe naturelle.

Ligue 1

Le CSC et la JSS sur le podium

Le CS Constantine et la JS Saoura, vainqueurs en déplacement dimanche soir, lors de la 18e journée, respectivement contre le MB Rouissat (2-1) et l'ASO Chlef (1-0), se sont installés sur le podium de la Ligue 1 Mobilis, alors que la situation des clubs du bas du tableau s'est compliquée davantage à l'issue de cette journée, encore une fois tronquée de quatre matchs. C'est le CSC qui demeure le principal bénéficiaire de cette situation de report, en confortant sa position de dauphin à la faveur de sa victoire à Ouargla (2-1), tirant profit de la situation du blocage, consécutive au report des rencontres des clubs concernés par leur parcours continental. Les camarades du capitaine constantinois Brahim Dib, ont dû attendre la 90e minute pour s'adjuger les trois points de la victoire, grâce à Merbah, alors que la partie s'acheminait vers un score de parité. Auparavant, l'insaisissable Kheireddine Merezougui (63e) avait répondu au but du Congolais Evra Agbagno (14e). Avec trois matchs supplémentaires, le CSC porte son total à 29 points, réduisant son re-

tard à sept longueurs sur le leader, le MC Alger qui compte 36 points. De leur côté, et après cette défaite, les "Sudistes" continuent leur dégringolade au classement général et se retrouvent à la 9e place, en compagnie de la JS Kabylie. L'autre bénéficiaire de la journée n'est autre que la JS Saoura, qui est allée damer le pion à l'ASO, à Chlef même, grâce au but de Bentaleb, inscrit à la 30e minute de jeu. Ce succès acquis en déplacement permet au club du Sud-Ouest algérien de monter sur la 3e marche du podium, en tirant profit, à l'instar du CSC, du report de nombreux matchs depuis le début de la phase "retour". En revanche, la situation se dégrade sérieusement pour les Chelifiens, qui n'ont pas pu confirmer leur nul acquis lors de la précédente journée à Khenchela (2-2). Cette défaite à domicile, sera lourde de conséquences, du moment qu'ils occupent la peu reluisante place (13e) avec 18 points, et une longueur d'avance sur le Paradou AC, qui cependant compte deux matchs en moins. Enfin, le dernier match ES Sétif - MC El

Bayadh, s'est terminé sans vainqueur (0-0). L'ESS n'a pas su exploiter l'avantage du terrain pour se donner un peu d'air, alors que le MCEB en net regain de forme, a réussi à grignoter un précieux point hors de ses bases. A l'issue de ce résultat, l'ESS pointe à la 12e position (20 pts), tandis que le MCEB ferme la marche (11 pts). Cette journée qui a débuté samedi, a vu l'ES Mostaganem et le MC Oran se quitter sur un score blanc (0-0), un résultat qui n'arrange aucune des deux équipes, puisque l'ESM reste scotchée à la 15e et avant dernière place au classement avec 13 points, tandis que le MCO qui vient de se séparer de son entraîneur espagnol, Juan Carlos Garrido, est logé à la cinquième position, en compagnie de l'USMA, du CRB et de l'ESBA (24 points). La 18e journée a été amputée de quatre rencontres, dont le derby de la Kabylie entre l'Olympique Akbou et la JSK, qui s'ajoute aux derbies algérois, ES Ben Aknoun - MC Alger et USMA Alger - Paradou AC, alors que le 4e report concerne le match CR Belouizdad - USM Khenchela.

Coupe de la CAF

L'USM Alger conserve le leadership

L'USMA Alger a dominé le FC San Pedro (3-2, mi-temps 2-2), en match disputé dimanche après-midi en Côte d'Ivoire, pour le compte de la cinquième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe A). Une excellent résultat en déplacement, qui permet aux Rouge et Noir de consolider leur première place, avec 13 points, au moment où les Ivoiriens u FC San Pedro restent scotchés à leur troisième place, avec seulement trois unités au compteur. Décidée à réussir un bon résultat pour conserver cette fameuse première place, l'USMA a abordé le match avec conviction et a réussi à inscrire deux buts d'entrée de jeu. Le premier par le défenseur central Ché Malone (2e) et le second par le milieu de terrain Goldy Likonza (5e). Mais loin d'être assommé par ce coup du sort, l'adversaire a réagi dans la foulée et a réussi à réduire le score dès la sixième minute de jeu, grâce à Dosso, qui est revenu à la charge trente-deux minutes plus tard, pour niveler la marque (2-2/38e). En toute fin de match, alors que beaucoup s'attendaient à ce que le match se solde par un nul, Mohamed Bouderbala a surgi tel un diable pour offrir la victoire à son équipe (3-2/90e+2). Les péripéties de cette cinquième journée se poursuivront dans la soirée, avec le déroulement du deuxième match de ce Groupe (A), entre les Marocains de l'Olympique Club Safi et les Maliens du Djoliba AC. Les Rouge et Noir sont cependant assurés de conserver leur première place, quel que soit le résultat de cette rencontre, car ni l'Olympique Club Safi (2e/9 pts), ni le Djoliba AC (4e/1 point) ne risque de les supplanter. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition, le CR Beloui-



zdad a réussi lui aussi une très bonne opération au cours de cette cinquième journée, en restant leader du Groupe (C), avec douze points, après sa précieuse victoire en déplacement chez les Singida Black Stars de Tan-

zanie (1-0). Lors de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, prévue le 5 février courant, l'USMA recevra l'Olympique Club Safi, alors que les Maliens du Djoliba AC se déplaceront chez le FC San Pedro.

Coupe de la Confédération africaine

Le CR Belouizdad domine les Singida Black Stars

Le CR Belouizdad a ramené une précieuse victoire de son déplacement chez les Tanzaniens du Singida Black Stars (1-0, mi-temps 1-0), en match disputé dimanche après-midi, pour le compte de la cinquième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (Groupe C). Les Rouge et Blanc ont trouvé le chemin des filets dès la troisième minute de jeu, grâce à Abdennour Belhocini (1-0), avant de défendre jalousement leur acquis, jusqu'au coup de sifflet final. Une excellente performance en déplacement, qui permet au Chabab de conserver sa première place, avec douze points, devant les Congolais de l'AS Otoho (2e/9 pts), après leur large victoire (3-0) face aux Sud-africains du FC Stellenbosch. L'autre représentant algérien dans cette compétition, l'USM Alger, a réussi lui aussi une très bonne opération au cours de cette cinquième journée, en ramenant une importante victoire (3-2) de son déplacement chez les Ivoiriens du FC San Pedro. Un précieux succès en déplacement, là encore, car il permet à l'USMA de rester leader dans le Groupe (A), avec treize points, à une journée de l'épilogue. Lors de la sixième et dernière journée de cette phase de poules, prévue le 15 février courant, le CRB recevra l'AS Otoho, alors que les Singida Black Stars se rendront chez Stellenbosch.

Eliminatoires-CAN Futsal 2026

L'Algérie s'impose devant la Guinée et se qualifie à la phase finale

La sélection nationale algérienne de Futsal a décroché sa qualification pour la phase finale de la CAN 2026, grâce à une victoire impressionnante de 7-1 face à son homologue guinéenne, dimanche soir à la salle omnisports du complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, en match retour du 2e tour des éliminatoires de la CAN. En ballotage favorable après sa victoire à l'aller 4-0 à Conakry, les verts ont définitivement entériné leur qualification pour la phase finale. Au complexe sportif d'Oran, les camarades de Rayan Aït Hamadouche ont imposé leur domination dès le début de la rencontre, combinant un jeu offensif incisif en première mi-temps et une défense solide en seconde période. Les verts ont pris le contrôle du match presque immédiatement après le coup d'envoi. En effet, dès la 2ème minute, Amar Bessa a ouvert le score suite à un coup franc astucieusement tiré. L'équipe guinéenne a réussi à égaliser à la 13ème minutes par Jean Louis Koum, avant que les verts ne reprennent l'avantage à la 15ème minute par Rayan Aït Hamadouche et Walid Riach avant la pause. En 2ème mi-temps les cinq algériens ont ralenti le rythme et adopté une approche défensive compacte, attendant patiemment les occasions de contre-attaque pour aggraver le score et porter le total à sept buts à la fin du match.

Déclarations des entraîneurs et des joueurs

Noureddine Ben Amrouche (Sélectionneur national) : "Nous avons réalisé aujourd'hui une victoire importante et une qualification historique, la première de l'Algérie à une Coupe d'Afrique des Nations de futsal (...). Je remercie tous les joueurs pour les efforts fournis lors des deux matchs, ainsi que le staff technique et administratif et la Fédération algérienne de football pour leur soutien. Nous avons beaucoup travaillé et mérité pleinement cette qualification. Nous allons observer un repos de dix jours avant d'entamer la préparation pour cette compétition continentale. Avec les joueurs, nous relèverons le défi et tenterons d'aller le plus loin possible".

Amar Bessa (joueur algérien) : "Nous avons accompli l'objectif principal qui était la qualification à la Coupe d'Afrique des Nations. Nous avons échoué à nous qualifier en 2024 et nous ne voulions pas rater cette opportunité une seconde fois (...). Nous avons travaillé durant vingt jours et obtenu une victoire importante à l'extérieur en Guinée. Nous dédions cette qualification au peuple algérien et à nos familles, et nous donnons rendez-vous à nos supporters lors de la prochaine CAN, en faisant tout notre possible pour la remporter".

Walid Riache (joueur algérien) : "Dieu merci pour cette qualification méritée (...). Nous avons affronté une équipe bien organisée qui avait participé à la CAN 2024. Nous remercions tous ceux qui nous ont soutenus lors des deux matchs et donnons rendez-vous au public algérien lors de la prochaine Coupe d'Afrique".

Rayan Aït Hamadouche (joueur algérien) : "Nous avons gagné en Guinée sur le score de 4-0 et confirmé notre supériorité au match retour avec une victoire 7-1, ce qui nous permet de nous qualifier pour la première fois à la Coupe d'Afrique des Nations (...). Nous remercions le staff technique, la Fédération et tous les joueurs qui nous ont aidés, et nous travaillerons pour présenter une excellente prestation lors de la prochaine édition de cette compétition".

L'Algérien Mehdi Sahraoui (Sélectionneur national de la Guinée) : "Félicitations à la sélection algérienne pour cette performance. Elle a livré deux matchs de haut niveau et mérite pleinement sa qualification. Nous lui souhaitons une belle participation lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. Cette rencontre a été bénéfique pour nous et nous espérons affronter à nouveau l'équipe algérienne lors des prochaines échéances".

Amadou Temnat (joueur guinéen) : "Nous avons affronté une sélection solide sur le terrain, qui nous a battus chez nous avant de confirmer en Algérie (...). Elle mérite sa qualification et nous lui souhaitons bonne chance pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations. De notre côté, nous allons continuer à travailler sérieusement pour corriger nos erreurs et bâtir une équipe compétitive en vue des prochaines échéances".

12 | Carrefour Pub

www.lecarrefourdalgerie.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية تيارت دائرة عين الذهب بلدية عين الذهب

الرقم/م 15/ ج/ 2026

وصل إيداع ملف تجديد جمعية محلية

يشهد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين الذهب بأن السيد بوحركات عبد الرحمان المولود بتاريخ عام 1950 بعين دزاريت، الساكن بحي الإخوة بلخياطي / عين الذهب- المهنة إمام متقاعد قد أودع اليوم 2024/05/22 ملف تجديد الجمعية ذات طابع ديني المسماة – الجمعية الدينية لمسجد عثمان بن عفان - عين الذهب الكائن مقرها مسجد عثمان بن عفان بلدية عين الذهب. يترأسها السيد بوحركات عبد الرحمان.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

10.02.2026

مكتب التوثيق للأستاذ طاهري أحمد ، موثق بقديل وهران
حي 212 LSP عمارة د رقم 01 الطابق الأول
رمز: 597
المؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة المسماة اونيتو
المقر الاجتماعي : 105 حي باهي اعمر ، السانيا (وهران)
الرأسمال الاجتماعي: (100.000.00 دج)
الحاملة للسجل التجاري رقم للسجل التجاري رقم 02 ب 0106052-31/00- الصادر بتاريخ 2023/06/01
الحملة: NIF0002310105264
تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد حرر بمكتبنا بتاريخ 2026/02/03 ، مسجل، قرر الشريك الوحيد في المؤسسة المذكورة أعلاه السيد غفور الهواري ما يلي: تغيير المقر الاجتماعي للمؤسسة إلى محل تجاري محل ذو طابع تجاري، كائن ببلدية قديل دائرتها ولاية وهران ، بالمكان المسمى POS SUB F1 50 مسكن اجتماعي تساهمي عمارة A الحصة رقم 11. ونتيجة لذلك تم تعديل المادة الرابعة (04) من القانون الأساسي للمؤسسة. وتبقى باقي بنود عقد تأسيس المؤسسة دون أدنى تعديل. ستودع نسختان من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموثق

10.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة مستغانم القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة فصلا في قضايا شؤون الأسرة علنيا حضوريا وفي أول درجة: في الشكل قبول الترجيع. في الموضوع إفراغ الحكم الأمر بتعيين خبير الصادر عن محكمة الحال بتاريخ 2025/09/28 مسجلة تحت رقم 25/05027 وبموجبه اعتماد الخبرة المنجزة من قبل الطلي غنو الحبيب والمودع تقريرها بأمانة ضبط المحكمة وعليه الجهر على المرجع ضده يوسف جيلالي المولود بتاريخ 2006/08/31 بمستغانم وتعيين والده المرجع يوسف احمد مقدما عليه لرعايته وتسيير شؤونه المالية والإدارية وتمثيله أمام مختلف الهيئات الإدارية والقضائية بما يسمح به القانون والأمر بنشر هذا الحكم في جريدة وطنية يومية للإعلام مع الأمر بالتأشير بالفتتاح التقديم مع الجهر على هامش عقد ميلاد المراجع ضده لإشهار ذلك بسعي من النيابة. تحميل المرجع المصاريف القضائية بما في ذلك مصاريف الخبرة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضاء الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس / أمين الضبط

10.02.2026

مضمون محضر تبليغ إغثار
الدويان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذ مخلوفي محمد ياسين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم
مجلس قضاء مستغانم
29 شارع بو عزة عبد القادر بينيار مستغانم
رقم الهاتف: 400-0657-524

تبليغ إغثار عن طريق النشر بجريدة يومية وطنية

نحن الأستاذ مخلوفي محمد ياسين المحضر القضائي بمحكمة مستغانم لدى مجلس قضاء مستغانم الكائن مقره ب 29 شارع بو عزة عبد القادر بينيار مستغانم، الموقع أدناه. بنأء على طلب المدعو: الصنوقي الوطني للتأمينات الاجتماعية للعمال الأجراء وكالة مستغانم ممثلا في شخص مديره، الكائن بموطنه: 11 طريق الساحل تجديت مستغانم. طبقا للمادة 12 من القانون 03-06 المؤرخ في 2006/02/20 متضمن تنظيم مهنة المحضر القضائي طبقا للمواد من 406 إلى 416، لا سيما 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، طبقا للمادة 46 من القانون 08-08 المؤرخ في 08/02/23 المتعلق بالمنازعات في مجال الضمان الاجتماعي. بنأء على إذن بالنشر صادر عن رئيس محكمة عين تادلن بتاريخ 2026-01-13 تحت رقم الترتيب 26/00062. بلغا عن طريق النشر في جريدة وطنية طبقا لأحكام المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية بلغن طبقا لإجراءات التبليغ الرسمي. إلى المدعو: شركة مقلولين العرب - مؤسسة اشغال العمومية. رقم التسجيل: 27 927 957 28. الكائن بموطنه: ورشة عمل 500 مسكن عين بودينار، مستغانم إغثار محرو و موقع بمستغانم من طرف ن حويق قانونية محضرة الجلسات بتاريخ 2025/09/10 يتضمن تسديد المبالغ المستحقة للضمان الاجتماعي المقررة ب 570.314,92 ج.49 في أجل ثلاثين (30) يوما ابتداء من تاريخ استلام الإغثار تحت طائلة اللجوء إلى تطبيق إجراءات التحصيل الجبري المنصوص عليها قانونا.

المحضر القضائي

10.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية مجلس قضاء مستغانم محكمة مستغانم القسم شؤون الأسرة باسم الشعب الجزائري حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، ابتدائيا: في الشكل قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة. في الموضوع إفراغ الحكم ما قبل الفصل في الموضوع الصادر عن محكمة الحال، قسم شؤون الأسرة بتاريخ 06-08-2025 تحت رقم فهرس: 25/04671 واعتماد تقرير الخبرة المنجز من قبل الخبير غنو الحبيب المودع بتاريخ 25-09-2025 تحت رقم 25/613 وبالتالي الحكم بالحجر على المدعي عليها مصكري جمعية المولودة بتاريخ 25-12-1951 ببلدية عين التويص من تعيين المدعي ابنها بلدي مهدي ابن محمد مقدما عليها لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنها. أمر ضابط الحالة المدنية بالبلدية المختصة بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليها، مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي جريدة وطنية يومية على نفقة المدعي. تحميل المدعي المصاريف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفصح به جهارا بالجلسة العلنية المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه ولصحته أمضى أصله كل من الرئيسة وأمينه الضبط

الرئيس / أمين الضبط

10.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي لدى محكمة فلاوسن

محضر قضاء وهران
حي الصديقية ايسطو القطعة رقم 53 التجزئة التعاونية العقارية المناخ وهران

محضر تبليغ حكم حضوري عن طريق النشر طبقا لأحكام 04/412 من ق.إ.م.إد

بطلب من السيد: زيتي لخضر، العنوان: تعاونية الهلال رقم 85 حي مطع الفجر وهران. ضد السيد: بصير خيرة، العنوان: تعاونية الهلال رقم 85 حي مطع الفجر وهران. وبناءا على الحكم الصادر عن محكمة فلاوسن قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2025/12/08 تحت رقم الفهرس 2025/06789 ورقم الجدول 2025/04709. بنأء على الإجراءات المتضمنة تبليغ محضر تبليغ حكم حضوري المحرر من طرفنا بتاريخ 2026/01/11 بنأء على محضر تبليغ حكم حضوري المبلغ لنيابة المحرر من طرفنا بتاريخ 2026/01/14. في الموضوع إفراغ الحكم الصادر عن نفس الجهة القضائية بتاريخ 2025/06/23 تحت رقم الفهرس 25/03906 وبالمقابل المصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من طرف الخبير رحيم مجيد الصادر بتاريخ 2025/07/30 وعليه الحكم بالحجر على المسماة بصير خيرة الولودة بتاريخ 1948/03/09 بعني موسى غليزان لوالديها طاهر وسعيدة فاطمة مع تعيين المرجع السيد زيتي لخضر زوجها مقدما عليها لرعايتها والقيام بشؤونها المالية والإدارية بدلا عنها وفقا لما يقتضيه القانون. نلتصم من سيادكم نشر مضمون محضر تبليغ حكم حضوري المشار أعلاه. وإثباتا لذلك قمنا نحن الأستاذ زمري محمد نسيم محضر قضائي المذكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية يومية وهذا طبقا للقانون.

المحضر القضائي

10.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الدويان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ: بلقي صراح محضرة قضائية لدى محكمة العثمانية

محضر قضاء وهران
03 شارع خلادي عبد القادر العثمانية مرفأ سابقا وهران

محضر تبليغ حكم

عن طريق التعليق على لوحة الإعلانات بالبلدية والمحكمة طبقا للمادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية. بتاريخ.... من شهر ... الفين وخمسة وعشرون على الساعة... نحن الموقعون أدناه الأستاذة بلقي صراح محضرة قضائية بمحكمة العثمانية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران. وبطلب من الأستاذة عريف سعد محامية معتمدة لدى المحكمة العليا ومجلس الدولة والقائمة في حق: القرض الشعبي الجزائري وكالة خميسيتي رمز 416 شركة ذات أسهم الممثلة بمديرها العنوان: رقم 01 شارع محمد خميسيتي وهران. بنأء على المواد: 313-405-406-407-416 تحت رقم الجدول 2025/10/26 تحت رقم الفهرس 25/00558. واعلمناه لان أجل الطعن بالاستئناف محدد بشهر واحد (01) ابتداء من تاريخ التبليغ الرسمي للحكم إلى الشخص ذاته. وبمعد أجل الاستئناف بشهرين (02) إذا تم التبليغ في موطئه الحقيقي أو المختار طبقا لنص المادة 336 من ق.إ.م.أ. حتى لا يجهل. تحت سائر التحفظات وعليه حررنا هذا المحضر للعمل بموجبه قانونا.

المحضر القضائية

10.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية المجلس الأعلى للمحضرين القضائيين الغرفة الوطنية للمحضرين القضائيين الغرفة الجهوية لناحية الغرب

الدويان العمومي للمحضر القضائي مكتب الأستاذ دلال محمد رضوان محضر قضائي اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مقر مكتبه رقم 02 عمارة H حي 212 مسكن تساهمي قديل وهران.

رقم الهاتف /الفاكس 040476675 البريد الإلكتروني dallalelhak@gmail.com
(إعلان عن عملية بيع رضائي المنقولات بالمزاد العلني بواسطة التعهدات المختومة

بطلب من السيد : تعاونية الحبوب والبقول الجافة لوهران CCLS ORAN ، نعلن عن إجراء عملية بيع رضائي بالمزاد العلني للمنقولات بواسطة الأظرفة المختومة وفي حالة عدم بلوغ السعر الأساسي تجرى المزايدة شفوية للحصة الوحيدة للمنقولات فاصولياء بيضاء مستوردة تالفة، حسب ما هو مبين في الجدول التالي:

رقم الترتيب	تاريخ المزايدة	التوقيت	مكان البيع	الحصة
01	يوم الاثنين 2026/02/23	على الساعة 11 سا و 00 د صباحا	بمقر المديرية لتعاونية الحبوب والبقول الجافة المنطقة الصناعية حي السلام وهران	54.50 قنطار من مادة الفاصولياء البيضاء التالفة

مكان الزيارة مخزن السانية التعاونية الحبوب والبقول الجافة لوهران

تنبيه: تخضع عملية البيع بالمزاد العلني للحصة المعنية أعلاه لقائمة شروط البيع المحررة من قبل المحضر القضائي، على الراغبين في المزايدة التقدم إلى مكتب المحضر القضائي من أجل سحب قائمة شروط البيع مرفقين بنسخة من بطاقة الهوية و مقابل دفع مبلغ 2000 دج.

10.02.2026

مكتب عمومي للتوثيق للأستاذ: زروالي عادل

70، نهج الأمير خالد - الطابق الثاني- وهران/ رمز 8261

ش.ذ.م.م واديسيس مديكال اجيريا

رأسمالها : 100.000.00 د ج

مقرها الاجتماعي : المكان المسمى بواديكار 3 ، قطعة رقمP36 ، الشقة رقم 02، بلدية دالي براهمي ، ولاية الجزائر.

المقيدة في المركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر - غرب،

تحت رقم 21 ب 1017123 - 16/00

تعديل القانون الأساسي

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 17 و 12/21/2025، المسجل، تم ما يلي: 1- أحال السيد قلة عدنان عن طريق الهيئة (22) حصة اجتماعية إلى السيد بوزيت عبد الكريم ، و (06) حصص اجتماعية إلى السيد باسو عادل ، قيمة كل واحدة منها (1.000 دج). 2- أحال السيد بوزرنيج مولود عن طريق الهيئة (22) حصة اجتماعية إلى السيد رزاق محمد رشاد ، و (06) حصص اجتماعية إلى السيد باسو عادل ، قيمة كل واحدة منها (1.000 دج). 3- أصبحت الشركة تتكون من: قلة عدنان (22 حصة اجتماعية). بوزرنيج مولود (22 حصة اجتماعية). بوزيت عبد الكريم (22 حصة اجتماعية). رزاق محمد رشاد (22 حصة اجتماعية). باسو عادل (12 حصة اجتماعية). 4- قرر الشركاء أن يكون السيد باسو عادل مسيرا شريكا لمدة غير محدودة ، والسيدة قلة سومية إيمان كمسيرة غير شريكة ، مع تمتعهم بكل الصلاحيات والسلطات للتصرف منفردا أو معا باسم الشركة ولحسابها. وبالتالي عدلت المواد : الأولى (01) ، (06) ، (07) و (15) من القانون الأساسي للشركة. الباقي دون تغيير. تم الإيداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

للإعلان / الموثق

10.02.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الدويان العمومي للمحضر القضائي مكتب الأستاذ مغيث رضوان محضر قضائي لدى مجلس قضاء وهران شارع الشهيد بوريقية قنور إقامة أحلام عمارة د حي الياسمين 2 بئر الجير وهران الهاتف / الفاكس: 040.52.22.22 نشر مستخرج قلمة شروط البيع

مع إخطار بتاريخ جلسة الإغراضات في جريدة وطنية

المادتين 747 و 748 قانون الإجراءات المدنية والإدارية

أطراف القضية: بطلب من ورثة المرحوم مجاهري نوبة و هم: زوجته السيدة بوعزة جميلة وبناته : مجاهري وفاء مجاهري خديجة و مجاهري يسري و ، الساتكين بحي 350 مسكن عمارة N42 رقم 01 طلب البيع بتمزاد العلني: ضد : ورثة المرحوم مجاهري نوبة و هم أبناءه : مجاهري بلسلم - مجاهري احمد - مجاهري عبد القادر - مجاهري براهمي ومجاهري خيرة الساتكون بإشراح الملص رقم 33 مسكن الطول بلدية بن فرحاج الساتكين التتقليبين : والمدعي: المدعي غنو الحبيب المودع بتاريخ 2023/04/10 تحت رقم الجدول 23-00162 تحت رقم الفهرس 23/00437 المهور بصيغة التتقليب بتاريخ 2024/05/12 تحت رقم 2024/171 المصحح بموجب الحكم الصادر من محكمة وادي الثليات القسم العلوي بتاريخ 2023/06/19 تحت رقم الجدول 23/00536 ، رقم الفهرس 23/00733 المهور بصيغة التتقليب بتاريخ 2024/05/12 تحت رقم 2024/172. وبموجب محضر إيداع قلمة شروط البيع المودع والمودع عليه من طرف رئيس قسم البيع بالمزاد العلني لدى محكمة وادي الثليات: المدعي غنو الحبيب المودع بتاريخ 2026/02/04 بمقتضى أحكام المادة 748 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية، قلمنا بنشر مستخرج قلمة شروط البيع مع إخطار بتاريخ جلسة الإغراضات الاتي مضمونها: " العقار عمارة عن : حسب العقد و التتفر العقاري المتهجر بالمحافظة العقارية بزازوي بتاريخ 2020/11/15 تحت وضع رقم 28/328 من محطد: القطعة الأرضية واقعة ببلدية بن فرجة المكان المسمى حسيان الطول ولاية وهران مساحتها 312 متر مربع، يحدها شمالا : عقار مني: جنوبا : عقار مني شرقا : شارع بدون إسم غربا : عقار مني: حسب الخبرة المقررة المنجزة من قبل الأستاذ باوروم يوسف مهديس خبير عقاري: العقار عمارة عن منزل سكني فردي مكون من طابقين سكني وعلوي وسطح سهل التورج، ذو واجهة واحدة، طبيعة بناء تقليدية، مبنية على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم 03، ملاصقة : الطابق العلوي غير مكتمل، قسمة الأشغال به تقارب 80%، حيث تتلصق عليه التتقليب الدهان والتجارة. يشتمل هذا المسكن على: الطابق الأرضي به غرفتين صالون مطبخ حمام، رواق، بهو، وفاء يشتمل مرحاض و حمام مع وجود سلم خارجي يؤدي إلى الطابق الأول ومخدة سلكها مطلي بصانغ مبيحة.(N40) (TOLÉ)، الطابق الأول : 04 غرف، صالون، رواق، هو، مرحاض حمام شراطين، وعلم بوضاء في السطح، المسطح : به غرفة للتخزين، على أرضية مساحتها 309 متر مربع حسب تقديرات المتهجر بالملكية، مساحتها 312 متر مربع حسب العقد، كائن ببلدية بن فرجة، بالمكان المسمى حسيان الطول، تطل واجهته على شارع المصير رقم

Tunis

Un Belge sauvagement assassiné

Qu'est-il arrivé exactement à Wilfried Jacobs, un Belge de 62 ans originaire de Woluwe-Saint-Lambert, lors de son voyage en solo à Tunis? Le touriste a été retrouvé mort dans des circonstances très suspectes dans l'appartement qu'il louait en août dernier. Le parquet fédéral belge a ouvert une enquête pour meurtre, en collaboration avec les autorités tunisiennes. "Trois suspects ont été arrêtés, mais nous ne savons toujours pas qui ils sont", témoigne la famille de la victime auprès de HLN.

Depuis six mois déjà, les parents, le frère, la famille et les amis de Wilfried Jacobs vivent dans l'incertitude. Ils attendent des réponses en provenance de Tunisie, où les autorités locales mènent l'enquête sur le meurtre du sexagénaire. En août dernier, Wilfried a été sauvagement assassiné pendant ses vacances à Tunis.

Mais pour le moment, ses proches ignorent toujours les circonstances exactes du drame. "Il faut attendre",



explique son frère John. "Les informations qui nous parviennent dans notre pays sont rares. Nous devons être patients, mais c'est difficile, surtout pour mes parents, qui sont désormais âgés."

Le Belge, âgé d'une soixantaine d'années, a été retrouvé sans vie dans l'appartement de vacances où il séjournait lors de son voyage en solo, le lundi 4 août. Ce matin-là, les habitants de l'immeuble situé dans le quartier d'El Aouina, au nord de la

capitale tunisienne, ont donné l'alerte. Sous la porte de l'appartement que Wilfried avait loué via Airbnb, ils ont aperçu des traces de sang qui s'écoulaient vers l'extérieur. Ils ont tenté de l'appeler, mais n'ont obtenu aucune réponse. Pourtant, au début de ses vacances, le Belge discutait régulièrement avec ses voisins. Inquiets, ceux-ci ont donc immédiatement appelé les secours. À leur arrivée sur les lieux, les policiers ont découvert le corps de Wilfried Jacobs, qui présentait des traces visibles de maltraitance à différents endroits. Les autorités ont constaté son décès sur place.

L'homme de 62 ans aurait été tué d'une manière particulièrement violente, probablement à l'aide d'un couteau. Selon les informations de HLN, la pièce était recouverte de sang. Pourtant, les voisins ont affirmé n'avoir rien entendu d'inhabituel durant la nuit ni la veille au soir. Un procureur s'est rendu sur place avec la police et a décidé d'ouvrir une enquête pour meurtre.

Il voit soudain apparaître... 84 millions d'euros sur son compte BNP Fortis

La mésaventure invraisemblable d'un client d'Aerschot (Brabant flamand), relayée par Het Laatste Nieuws (HLN), à l'heure où la banque BNP Paribas Fortis se remet à peine d'une semaine particulièrement chaotique. Les faits ont eu lieu le 4 septembre 2024 mais resurgissent aujourd'hui dans le contexte du chaos technique qui a régné cette semaine chez BNP Paribas Fortis. L'homme, stupéfait, a d'abord cru au jackpot de l'EuroMillions puisqu'il venait en effet de jouer à la loterie. Il contacte alors sa banque pour en avoir le cœur net et tombe sur un employé complètement "abasourdi" par ses révélations, raconte-t-il à HLN. Le préposé de l'agence locale se renseigne ensuite auprès du siège mais ne fournit étrangement pas "d'indications concrètes" sur la marche à suivre: "On ne m'a même pas conseillé de porter plainte", commente-t-il. Quelques jours plus tard, il est recontacté par la banque qui lui signale que son dossier a été transmis à la direction. Puis... plus rien. "Une semaine plus tard", l'argent disparaît de son compte aussi mystérieusement qu'il était arrivé, et ce "sans aucune explication ni avertissement", affirme le client lésé à nos confrères flamands.

Il gagne 1 million d'euros à un jeu à gratter: la justice l'oblige à partager

Après un gain d'un million d'euros à un jeu à gratter, un joueur espagnol vient d'être contraint d'en partager une partie avec un ancien ami. Et ceci en vertu d'un accord verbal conclu avant de décrocher le jackpot... L'amitié entre ces deux joueurs-là a du plomb dans l'aile. Ces habitués des jeux à gratter avaient conclu un accord verbal qui pourrait se résumer ainsi: « Si l'un de nous deux gagne une grosse somme, il en donne 10 % à l'autre ». Tous deux rêvaient sans doute de pouvoir concrétiser ces belles paroles un jour... et l'occasion s'est justement présentée, rapporte 20 Minutos. En 2022, l'un d'eux décroche les étoiles: un jackpot d'un million d'euros, à un jeu à gratter. Son binôme se frotte alors les mains et se prépare à recevoir les 100 000 € correspondant à 10 % de la somme. Sauf que les promesses n'engagent que ceux qui y croient... Le gagnant décide finalement de garder l'intégralité du gain. Raison invoquée: sa fille s'opposait à ce partage. L'histoire n'en est pas restée là. Le joueur lésé a déposé plainte. Mais aucun accord écrit n'ayant été signé entre les deux « amis », la partie était loin d'être gagnée pour le plaignant... Du reste, face à la juge du tribunal de première instance de Pontevedra, près de Vigo (Espagne), le « millionnaire » a nié avoir tenu une telle promesse. Mais la magistrate s'est appuyée des témoignages: plusieurs personnes avaient en effet entendu parler de cet accord oral entre les deux hommes. Tous deux l'avaient même évoqué au moment du gain, alors même que l'argent n'avait pas encore été encaissé.

Drame dans le massif du Mont-Blanc

Un double champion du monde se tue en wingsuit

Pierre Wolnik, champion du monde de freestyle, s'est tué samedi après un saut dans le massif du Mont-Blanc. Son parachute ne s'est pas ouvert. Le monde du wingsuit est en deuil. Samedi, Pierre Wolnik, double champion du monde de freestyle en 2022 et 2024, est décédé après s'être élancé d'un hélicoptère au-dessus du Mont-Blanc. Le sportif de 37 ans était

membre de l'équipe de France pour le championnat du monde de 2026. Selon les informations de TF1, le parachutiste s'était élancé d'un hélicoptère en wingsuit. À l'approche du sol, son parachute ne s'est pas ouvert, pour une raison encore indéterminée. Pierre Wolnik a chuté à grande vitesse à hauteur du hameau des Bossons avant de s'écraser au sol. Malgré l'intervention immédiate



des secours, il n'a pas pu être sauvé. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident. Habitué à partager ses exploits sur les réseaux sociaux, Pierre Wolnik était reconnu pour son talent exceptionnel. La communauté des parachutistes français lui a rendu un vibrant hommage sur les réseaux sociaux, saluant la mémoire d'un « parachutiste d'exception ».

Reproduction au Royaume-Uni

Un petit escargot des Bermudes est sauvé de l'extinction



Le gastéropode disparu, pendant des années, a été réintroduit avec succès dans l'archipel britannique grâce à un programme de conservation. Un escargot de Bermuda sous un microscope au zoo de Chester, photographié le 2 février 2026, dans le cadre d'un programme de reproduction. La trace de ce gastéropode avait été perdue, jusqu'à ce que plusieurs soient repérés en 2014 au milieu de débris dans une ruelle de Hamilton. Une espèce de petit escargot terrestre des Bermudes a été sauvée, après avoir frôlé l'extinction, grâce à des années de travail de conservation, a annoncé samedi le zoo de Chester, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

La trace de ce gastéropode mesurant en moyenne 2 cm, dont le nom scientifique est Poecilozonites bermudensis, avait été perdue pendant des années, jusqu'à ce que plusieurs soient repérés en 2014 au milieu de débris dans une ruelle de Hamilton, la capitale des Bermudes. Certains ont été envoyés au zoo de Chester, où des experts ont passé des années à développer leur population, dans des capsules spécialement conçues.

Des milliers de ces escargots ont ensuite été réintroduits en 2019 dans leur archipel d'origine, territoire britannique dans l'Atlantique Nord, où ils se reproduisent et se déplacent désormais librement.

Brésil

Un gâteau de 50 mètres de long provoque le chaos

Macapá, au nord du Brésil, la célébration des 268 ans de la ville a donné lieu à une scène aussi festive que chaotique. Un gâteau géant de 50 mètres, préparé pour l'occasion, a été pris d'assaut par la foule... et n'a pas survécu bien longtemps. Pour célébrer le 268^e anniversaire de la ville, les autorités avaient vu les choses en grand: un gâteau de 50 mètres de long devait être partagé avec les habitants. Mais la dégustation a rapidement tourné au cauchemar. Des dizaines de personnes se sont précipitées sur la pâtisserie, munies de seaux et de sacs en plastique, bien déterminées à repartir avec leur part.





2

06h55 Bonjour !
10h00 Bonjour ! Avec vous
10h55 Les feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les 12 coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 Le 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Gourou minceur : Le scandale Gwen Shamblin
16h00 Une rose pour sa tombe
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
19h55 Météo
20h00 Le 20h
20h45 My Million
21h00 C'est Canteloup
21h10 Les animaux fantastiques
23h25 Esprits criminels
00h00 New York, unité spéciale
00h55 New York, unité spéciale
01h40 New York, unité spéciale
02h40 Programmes de la nuit

06h00 Le 6h00 info
06h30 Télématin
09h10 Milan-Cortina 2026
13h00 13 heures
13h25 Milan-Cortina 2026
20h00 20 heures
20h50 Journal météo climat
20h55 Image du jour
20h57 Les révélations des Victoires de la musique 2026
21h10 Milan-Corina 2026
22h45 JO Club
23h55 Météo outre-mer
00h15 Expression directe
00h20 Histoires courtes
00h21 Carcassonne-Acapulco
00h35 Gueule cassée
00h50 La grande envie
01h15 Coeurs noirs
02h20 Coeurs noirs
03h05 Coeurs noirs
04h00 Météo outre-mer
04h05 Affaire conclue
04h45 Affaire conclue
05h25 Courant d'art
05h45 Mot de passe : le duel



3

06h35 En aparté
07h10 Late Football Club
08h10 La fille d'un grand amour
09h40 Guillaume Tell
11h53 La boîte à questions
11h55 En aparté
12h30 Clique
13h20 À bicyclette !
14h45 Agence Tourisme
15h15 Bridget Jones: Folle de lui
17h20 L'amour c'est surcoté
18h56 La boîte à questions
19h00 En aparté
19h35 Clique
20h30 En aparté
21h10 Avignon
22h50 Super Plan
23h35 Ferrari, Tsamere, Lecaplain : «La tournée du trio»
00h50 Clique
01h45 5 septembre
03h15 Maria
05h15 Surprise

06h00 Okoo
08h00 Okoo vacances
10h45 Consomag
10h50 La cuisine des mousquetaires
11h20 Flavie en France
12h00 Météo
12h05 Outremer.l'info
12h15 Ici 12/13
12h20 12/13 Météo régionale
12h25 Ici 12/13
12h55 Milan-Cortina 2026
15h25 OPJ
16h20 OPJ
17h20 La p'tite librairie
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal météo climat
19h00 Ici 19/20
19h05 19/20 Météo régionale
19h07 Ici 19/20 édition locale
19h15 Ici 19/20
19h55 Milan-Cortina 2026
21h10 Un si grand soleil
22h55 Les Pennac(s)
23h50 Les Pennac(s)



06h00 Scènes de ménages
08h05 My Boutique
Téléshop
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Scènes de ménages
22h05 Scènes de ménages
23.00 Scènes de ménages
00h30 Familles de paysans, 100 ans d'histoire
03h30 Les Français, l'amour et le sexe : les limites du plaisir
04h10 Programmes de nuit

06h55 Le caviar, l'or noir de l'Italie
07h50 Voyage en cuisine
08h20 Invitation au voyage
09h55 Nouvelle-Zélande - Embarquement pour un voyage inédit
11h25 Un billet de train en Nouvelle-Zélande
12h10 Un billet de train en Nouvelle-Zélande
13h00 Arte Regards
13h35 Aviator
16h40 Un écrin de nature
17h25 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes - L'essentiel
21h00 Chine, la fabrique d'une nation
23h00 Les travailleurs chinois, les oubliés de 14-18
23h55 Chine - USA : la nouvelle bataille du Pacifique
01h50 La valse des continents
02h35 Le Paraguay sauvage

TÉLÉVISION

15



22h50

AVIGNON

Comédie. France. Année : 2025. Durée : 100 minutes. Réalisateur : Johann Dionnet. Avec Baptiste Lecaplain, Elisa Erka, Alison Wheeler, Lyes Salem, Matthieu Burnel, Constance Carrelet, Guillaume Clérice, Amaury de Crayencour, Johann Dionnet, Romain Francisco, Rudy Milstein, Ariane Mourier.
Comédien en perte de vitesse, Stéphane débarque avec sa troupe au Festival d'Avignon pour jouer une pièce de boulevard. Il y recroise Fanny, une comédienne de renom, et tombe sous son charme. Profitant d'un quiproquo pour se rapprocher d'elle, Stéphane s'enfoncé dans un mensonge qu'il va devoir faire durer le temps du festival...mais qui va très vite le dépasser !



2

21h10

LES ANIMAUX FANTASTIQUES



Film Fantastique. Etats-Unis. Année : 2016. Durée : 135 minutes. Réalisateur : David Yates. Avec Eddie Redmayne, Katherine Waterston, Ezra Miller, Colin Farrell, Ron Perlman, Jon Voight.
New York, 1926. Lancé dans un périple autour du monde afin de répertorier un maximum de créatures fantastiques, Norbert Dragonneau fait une halte à New York. Mais dans sa valise magique, il transporte plusieurs de ces bestioles. En tentant de rattraper l'une d'entre elles, il fait la rencontre de Tina, ex-enquêtrice du Congrès magique des États-Unis qui cherche à retrouver son poste. Au même moment, la communauté des sorciers est sur le pied de guerre : une force maléfique nommée Obscurial sème le chaos dans les rue de la ville et met en danger la communauté de magiciens. Bientôt, Norbert et Tina sont soupçonnés d'être les instigateurs de ces attaques...



22h40

CHINE, LA FABRIQUE D'UNE NATION

Documentaire. Année : 2025. Durée : 60 minutes. Réalisateur : Anne Loussouarn.
En 1911, l'empire millénaire des Qin est balayé par une révolution au profit d'une république, présidée jusqu'à sa mort, en 1925, par Sun Yat-sen. Dans son sillage depuis des années, un jeune militaire de carrière, Tchang Kaï-chek, s'impose comme son héritier naturel. Pétri de valeurs confucéennes, l'ambitieux officier a une obsession : redonner à la Chine sa puissance en rétablissant sa souveraineté et en abolissant les concessions étrangères qui mitent son territoire depuis les guerres de l'opium du milieu du XIXe siècle. Il lui faut aussi mettre un terme au chaos qui embrase des régions entières du pays, où des chefs rebelles se livrent des guerres incessantes...





ORAN

21 | 17

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

07h56
18h38
78%
45 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

19-13
15-09
18-12
20-15
18-12
24-11

Pour y acheminer
de l'aide humanitaire

Nouvelle flottille pour Gaza partira fin mars

Comme à l'automne 2025, lorsque des centaines de militants avaient tenté de rallier Gaza, une nouvelle flottille transportant de l'aide humanitaire et des militants propalestiniens partira fin mars de plusieurs pays européens et du Maghreb pour tenter d'atteindre l'enclave palestinienne, a déclaré vendredi 6 février l'un de ses membres. La flottille Global Sumud ("sumud" signifie "résilience" en arabe) a décrit sa nouvelle opération comme "la plus grande intervention humanitaire coordonnée de l'histoire en faveur de la Palestine", avec la mobilisation prévue de "milliers" de personnes "provenant de plus de 100 pays", selon un communiqué. "Nous embarquerons à partir de Barcelone (Espagne), de Tunis, de l'Italie et de nombreux autres ports que nous n'avons pas encore rendus publics", a déclaré l'activiste brésilien Thiago Avila. Un convoi terrestre tentera aussi de gagner Gaza au départ d'un lieu non précisé, selon la Global Flotilla Sumud, qui mise sur la participation de "plus de 1 000" médecins, infirmiers, opérateurs sanitaires, enseignants, ingénieurs ainsi que des "enquêteurs spécialisés dans les crimes de guerre et l'écocide". En octobre, les militants de la flottille Global Sumud avaient tenté de briser le blocus imposé par Israël et d'atteindre le territoire palestinien en octobre dernier, avant d'être arrêtés et expulsés après l'interception de leurs embarcations par Israël. Global Sumud décrit son action comme "une réponse non violente au génocide, au siège, à la famine de masse et à la destruction de la vie civile à Gaza". La précédente flottille comprenait environ 45 bateaux avec à leur bord des personnalités politiques, à l'image de l'eurodéputée LFI Rima Hassan, et des militants, comme l'activiste suédoise Greta Thunberg.

Nigeria Au moins 51 personnes enlevées et trois morts après une attaque

Au moins 51 personnes ont été kidnappées et trois tuées en trois jours, dans les attaques de quatre localités du sud de l'Etat de Kaduna, dans le nord du Nigeria, où plus de 180 personnes avaient enlevées en janvier. Une série d'enlèvements de masse fin 2025 a attiré l'attention sur la situation sécuritaire alarmante du pays le plus peuplé d'Afrique. En réaction, le président nigérian avait déclaré l'état d'urgence et lancé le recrutement de militaires et de policiers pour lutter contre l'insécurité qui mine le pays. Ces derniers mois, les Etats-Unis ont critiqué l'incapacité du Nigeria à endiguer les violences. Le 18 janvier, dans le gouvernement local de Kajuru, 183 personnes avaient été enlevées par des bandes armées. Parmi eux, 89 ont été libérés vendredi, les autres ayant retrouvé la liberté quelques jours plus tôt. Ces trois derniers jours, quatre villages ont été attaqués par des bandes armées, a-t-on indiqué samedi de source sécuritaire. Samedi, des hommes armés ont enlevé 11 personnes à Karku, dans le gouvernement local de Kauru. Une autre attaque samedi à Kasuwar Magani, dans le gouvernement de Kajuru, a fait trois morts et 38 personnes ont été kidnappées. La veille, deux personnes ont été enlevées sur la route de Maro, également dans le gouvernement local de Kajuru. Non loin, à Maro, des assaillants ont détruit des maisons jeudi mais le nombre de victimes n'a pas été communiqué.

Ghaza Alerte sur l'effondrement du système de santé

Le ministère palestinien de la Santé à Ghaza a averti d'un effondrement imminent du système de santé en raison de l'épuisement de 46 % des médicaments essentiels, 66 % des consommables médicaux et 84 % des matériaux de laboratoire ainsi que des fournitures des banques de sang. « Les hôpitaux en activité se sont transformés en lieux d'attente contrainte pour des milliers de patients et de blessés, en raison de l'interruption des services de traitement du cancer, des maladies hématologiques, de la chirurgie, des soins intensifs et des soins de base », a précisé le ministère qui a averti que les quantités limitées de médicaments reçues ne suffisent pas à couvrir les besoins. Le ministère a appelé les parties concernées à intervenir immédiatement pour renforcer les stocks de médicaments, afin d'éviter un effondrement total. Les forces d'occupation israéliennes ont pénétré à l'aube de ce dimanche, dans les parties orientales de la localité de Maariya, dans la banlieue ouest de Daraa, puis se sont retirées après avoir mené des opérations de fouille. Le maire de Maariya et Abidin, Mouwaffaq Mahmoud, a déclaré à l'agence SANA qu'une force d'occupation composée de quatre véhicules militaires avait pénétré dans la localité de Maariya à 2h00, précisant que les soldats ont fouillé une maison avant de se retirer. Mahmoud a indiqué qu'un climat d'inquiétude et de tension a régné parmi les habitants de la localité à la suite de l'incursion, sans enregistrer de blessés ou d'arrestation. Israël poursuit ses



agressions et ses violations de l'Accord de désengagement de 1974 en s'infiltrant dans le sud de la Syrie et en attaquant les citoyens. Par ailleurs, la localité de Silwan, dans la ville d'al-Qods occupée, connaît une escalade grave après que les autorités d'occupation israéliennes ont récemment notifié, aux habitants la démolition immédiate de 15 maisons dans le quartier d'al-Bustan. Cette escalade s'inscrit dans une série de procédures visant à changer le statut urbain et démographique de la région, faisant peser la menace d'un déplacement forcé à grande échelle des Palestiniens, au profit des projets expansionnistes de colonisation. Selon des sources spécialisées dans les affaires d'al-Qods, Silwan, situé au sud de la mosquée Al-Aqsa, comprend 13 quartiers principaux, dont al-Bustan

et Batn al-Hawa. Alors que les autorités d'occupation fondent leurs décisions de démolir les maisons des habitants d'al-Qods occupée sur ce qu'elles qualifient de "construction sans autorisation", le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a souligné que les mesures israéliennes, concentrées autour de la mosquée Al-Aqsa, constituent une violation flagrante du droit international, avertissant que l'absence d'une position internationale claire encourage l'occupation à poursuivre les démolitions. Fakhri Abu Diab, membre du comité de protection des terres et des biens immobiliers de Silwan, a indiqué que les forces d'occupation avaient pris d'assaut le quartier et notifié de démolir 15 maisons, en imposant aux habitants un délai maximal de 21 jours pour évacuer les lieux.

«Même en cas de guerre» L'Iran exclut de renoncer à enrichir l'uranium

Téhéran a exclu dimanche de renoncer à l'enrichissement de l'uranium dans ses pourparlers avec Washington, "même en cas de guerre" avec les Etats-Unis, dont il a mis en doute la volonté de négocier. Après une session de pourparlers vendredi à Oman, la première depuis la guerre de 12 jours déclenchée en juin par Israël, les Etats-Unis et l'Iran ont affirmé vouloir poursuivre leurs discussions. Mais le chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, s'est interrogé dimanche sur le "sérieux" des Etats-Unis à "mener de véritables négociations". L'Iran "évaluera l'ensemble des signaux et décidera de la poursuite des négociations", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse. Téhéran martèle ne vouloir discuter que de son programme nucléaire et être en droit de développer un volet civil. Les Etats-Unis exigent eux un accord plus large, incluant la limitation des capacités balistiques du pays et l'arrêt de son soutien à des groupes armés hostiles à Israël. "L'énorme quantité de missiles balistiques à longue portée que le régime iranien cherche à produire met Israël en danger - mais pas seulement lui", a déclaré dimanche



le chef de la diplomatie israélienne, Gideon Saar. M. Araghchi a réaffirmé que l'Iran ne céderait pas à la demande de renoncer à l'enrichissement d'uranium, "même si une guerre nous est imposée". Il a indiqué, sans plus de détails, que son pays pouvait envisager des "mesures de confiance concernant le programme nucléaire", en contrepartie d'une levée des sanctions internationales qui asphyxient son économie. Le déploiement militaire américain "ne nous effraie pas", a-t-il encore déclara-

ré, alors qu'un groupe aéronaval américain, dont le porte-avions Abraham Lincoln, a été envoyé en janvier dans le Golfe. M. Trump a multiplié les menaces militaires contre l'Iran face à la répression sanglante du mouvement de contestation en janvier, puis pour pousser Téhéran à un règlement diplomatique. En cas d'attaque, l'Iran a menacé de frapper les bases américaines dans la région, et de bloquer le détroit d'Ormuz, passage clé des approvisionnements énergétiques mondiaux.